

**Afrique du Nord :  
stabilité et instabilité au XXI<sup>ème</sup> siècle**



Avec le soutien de



La Revue  
**parlementaire**



# SOMMAIRE<sup>1</sup>

<b>Introduction – Guillaume SCHLUMBERGER, Directeur, FRS .....</b>	<b>5</b>
<b>1 – Première table ronde – Perspectives stratégiques .....</b>	<b>7</b>
1.1 – Prolifération / déprolifération, les cas de l'Égypte et de la Libye Intervenant : Abdelwahab BIAD, Université de Rouen .....	8
1.2 – Le terrorisme en Afrique du Nord, un bilan après l'émergence d'Al Qaeda Intervenant : Luis MARTINEZ, CERI .....	11
1.3 – « Le Sahara occidental : à la recherche de l'improbable solution » Intervenant : Khadija MOHSEN-FINAN, IFRI.....	14
1.4 – Débat avec la salle.....	17
<b>2 – Deuxième table ronde – Économie, énergie et nouvelles technologies .....</b>	<b>23</b>
2.1 – Démographie, économie, développement : l'enjeu stratégique de l'Afrique du Nord Intervenant : Jean-François DAGUZAN, Maître de Recherche, FRS.....	23
2.2 – La nouvelle donne des hydrocarbures Intervenant : Nicolas SARKIS, Centre franco-arabe du pétrole .....	27
2.3 – Développement, communication et nouvelles technologies Intervenant : Fouad Benhalla, ancien Directeur Général, RFI.....	30
2.4 – Débat avec la salle.....	32
<b>3 – Troisième table ronde – Coopération, développement et sécurité.....</b>	<b>35</b>
3.1 – Quelle coopération pour l'Afrique du Nord ? Intervenant : Abdenour Benantar, CREAD (Alger).....	35
3.2 – Le processus 5 + 5, un exemple réussi de coopération Intervenant : CA (2s) Jean-François COUSTILLIÈRE, Consultant indépendant....	38
3.3 – Bonne gouvernance et démocratie Intervenant : Janette UHLMANN, World Bank Institute.....	41
3.4 – Débat avec la salle.....	44
<b>Clôture – Jean-François Daguzan.....</b>	<b>49</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>51</b>

---

<sup>1</sup> Ces textes ne sont pas des citations directes des propos tenus. Les résumés des interventions et des débats figurant ici ont été rédigés par la FRS. Celle-ci assume seule la responsabilité d'éventuelles erreurs ou approximations des propos rapportés dans les actes de cette journée d'études. Les textes ne peuvent être reproduits ou cités sans l'autorisation expresse de la FRS.



## **Introduction** – Guillaume SCHLUMBERGER, Directeur, FRS

L'année 2006 ne sera sans doute pas une année calme. C'est un problème pour les relations internationales, mais une chance pour la fondation que je dirige. Les thèmes que nous pourrions aborder au cours de ces cycles de réunions stratégiques n'en seront que plus importants et nombreux.

Nous avons pensé utile de commencer nos réunions par l'Afrique du Nord, zone de voisinage européen. Trois problématiques seront traitées : les perspectives stratégiques, les questions économiques et énergétiques, et enfin un volet sur les coopérations régionales entre l'Europe et l'Afrique du Nord ou au sein de cette zone.



## **1 – Première table ronde – Perspectives stratégiques**

PRÉSIDENTE : *Jean-François DAGUZAN, Maître de Recherche, FRS*

Par Afrique du Nord, on nomme les pays de la rive nord de la Méditerranée, en commençant par l'Égypte et en s'arrêtant au Maroc<sup>2</sup>. Il s'agit de voir comment cette région se situe dans l'environnement géostratégique actuel. Cette place a été conditionnée dernièrement par deux facteurs principaux :

### **⇒ L'effet du 11 septembre 2001**

Quelles ont été les conséquences de cet événement sur la zone ?

Il s'agit notamment d'étudier la logique du terrorisme islamique (ex : son impact sur les sociétés maghrébines ou plus largement d'Afrique du Nord). Il faut également s'intéresser à son effet sur les sociétés occidentales, comme les attentats de Madrid et le démantèlement de réseaux transméditerranéens. Il existe en effet une porosité de la zone méditerranéenne dans la circulation de l'activité du terrorisme radical islamique.

### **⇒ L'effet de la guerre d'Irak**

A partir de la guerre d'Irak, un certain nombre de phénomènes majeurs se sont cristallisés, en particulier la présence définitive et essentielle des États-Unis dans la zone moyenne-orientale et méditerranéenne. Ceux-ci sont devenus un pôle central à la fois de stabilité et d'instabilité. Cette présence pèse d'un poids massif sur la réalité géostratégique locale.

Il y a deux types d'effets. Tout d'abord, l'influence de la guerre d'Irak sur les sociétés d'Afrique du Nord et sur les gouvernements<sup>3</sup>. Ensuite, la « périphérisation » de l'Afrique du Nord par rapport à l'enjeu majeur que représente désormais le Moyen-Orient. Il y a eu un déplacement des grandes masses stratégiques : le cœur du sujet est désormais le Moyen-Orient avec l'Irak comme point central. Avec l'Iran, les problématiques s'étendent jusqu'en Asie du Sud-Ouest. L'Afrique du Nord, en dehors de la dimension pétrolière et des hydrocarbures, se retrouve en périphérie. Enfin, sur toutes ces incertitudes stratégiques, plane la problématique d'un développement qui n'a pas trouvé sa vitesse de croisière.

Le rapport au terrorisme, les évolutions géostratégiques et la problématique du développement sont des questions qui sont posées à l'Union européenne et à la France. Il s'agit de déterminer le type de politiques que l'on doit conduire. Devant l'échec – en tout cas le succès mitigé – de la tentative de relance du partenariat euro-méditerranéen à Barcelone en novembre 2005 (absence quasi-totale des dirigeants arabes de la zone), il s'agit de s'interroger sur le positionnement européen. Une des questions principales est de savoir s'il existe des voies de contournement d'un processus euro-méditerranéen qui tarde à trouver sa place.

Dans cette zone, il existe par ailleurs des problématiques de conflictualité durable. Ces phénomènes posent le problème de l'unification politique ou, au minimum, de la

---

<sup>2</sup> La question mauritanienne ne sera pas traitée dans les interventions mais sera évoquée dans le débat.

<sup>3</sup> On a parfaitement perçu cet impact avec l'échec du sommet de la Ligue arabe de Tunis. Cet échec a révélé une fragmentation importante des positions des différents pays arabes vis-à-vis de la guerre d'Irak et des États-Unis.

coordination politique des États locaux. La question du Sahara occidental demeure un réel problème pour les relations algéro-marocaines.

### **1.1 – Prolifération / déprolifération, les cas de l'Égypte et de la Libye – INTERVENANT : Abdelwahab BIAD, Université de Rouen**

Le terme « déprolifération » est un terme récent. On connaît les notions de non-prolifération et de contre prolifération. En fait, le terme « déprolifération » n'apparaît pas dans la littérature anglo-saxonne. Mais je vais tenter de distinguer quels types de situations il recouvre. La Libye est en effet un exemple d'inversion de prolifération (« déprolifération »).

Les deux pays ici abordés aujourd'hui ne posent pas de problème en termes de prolifération. Ils ne font pas partie des pays visés par les « adeptes » de la contre prolifération. Ils n'apparaissent pas dans les statistiques de risque. La Libye faisait toutefois partie, il y a quelques temps, des « moutons noirs » de la prolifération.

#### **⇒ Typologie des États selon leur rapport au nucléaire**

La relation par rapport au nucléaire permet de dégager quatre catégories d'États :

- les puissances nucléaires officiellement déclarées (le « club des cinq ») qui, ont aux termes du TNP, la faculté de détenir des armes nucléaires. Le TNP a légalisé la possession. Il a également interdit à d'autres d'entrer dans le club ;
- Les pays qui ont développé des armes nucléaires clandestinement : l'Inde, Israël et le Pakistan. Ces États ont un arsenal nucléaire assez significatif, bien que moins important que celui des Cinq. Ils sont en dehors de tous les instruments de non-prolifération, notamment des accords de garantie de l'AIEA (si ce n'est pour des activités secondaires) ;
- Les pays qui posent ou ont posé des problèmes de prolifération. Cette liste s'est significativement réduite. Initialement, elle comportait une dizaine d'États. A l'heure actuelle, elle est de quatre pays : la Corée du Nord, l'Iran, l'Irak et la Libye. Il est toutefois possible de retirer les deux derniers ;

Pour l'Irak, l'affaire s'est terminée par une intervention américaine. Pourtant, sur place, rien n'a été trouvé. La Libye constitue le seul exemple de déprolifération officielle, voulue, sans qu'il y ait conflit. Dans le cas de l'Irak, elle a été imposée avec la première guerre du Golfe. Pour l'Allemagne et le Japon, le désarmement est une conséquence de la Seconde Guerre mondiale. La Libye a décidé de se séparer d'un certain nombre de programmes sans avoir subi de défaite militaire.

- Les pays ayant adhéré au TNP et qui ont des activités nucléaires significatives. Ils ne posent plus de problèmes dans la mesure où ils ont souscrit à un certain nombre de garanties, notamment les accords d'inspections de l'AIEA.

Certains ont même ratifié des traités de non-prolifération régionale. Quelques-uns ont décidé volontairement de désarmer, suite au démantèlement de l'ancien arsenal soviétique (cas de la Biélorussie, de l'Ukraine ou du Kazakhstan qui étaient régis par les

traités START). L'Afrique du Sud est un exemple unique de désarmement nucléaire. Le pays disposait de la capacité nucléaire militaire mais a démantelé ses engins. L'AIEA a constaté le démantèlement. De la sorte, l'Afrique du Sud a pu accéder à la zone dénucléarisée de l'Afrique<sup>4</sup>. L'Argentine et le Brésil ont stoppé leurs programmes suite aux changements de régimes et signé un accord bilatéral dans les années 1990 (créant l'ABACC). La rivalité nucléaire entre les deux pays n'est donc plus d'actualité. L'Algérie et Cuba ont signé le TNP. Les deux pays ont accepté la mise en œuvre des inspections de l'AIEA. Une certaine transparence existe. Ainsi, ils ne sont pas mentionnés parmi les pays problématiques.

### ⇒ Les cas égyptien et libyen

Pour l'Égypte, les choses sont relativement simples. L'Égypte avait lancé son programme nucléaire en 1954, quelques années après celui d'Israël. Elle avait acquis une centrale nucléaire en URSS, installée dans le delta du Nil. L'Égypte a cherché dans les années 1960 à acquérir la bombe. Des négociations ont eu lieu avec l'URSS. Mais elles n'ont pas donné de résultats<sup>5</sup>. Suite à la défaite égyptienne de 1967, le programme a été abandonné. Les Égyptiens se sont concentrés sur le développement de programmes d'armements chimiques et bactériologiques. L'Égypte a signé le TNP en 1981. Elle fait partie des pays les plus contestataires quant à la mise en œuvre du TNP. A chaque conférence d'examen, tous les cinq ans, elle mène en quelque sorte la fronde contre le TNP, au nom du groupe arabe, mais également de celui des non alignés. Elle demande notamment que les pays nucléaires prennent leur responsabilité et appliquent les clauses les concernant (notamment l'article 6 du TNP qui demande le désarmement nucléaire).

L'Égypte est revenue dans l'actualité ces derniers temps. Des informations ont circulé laissant entendre que les Égyptiens se seraient livrés à des activités non déclarées. Un rapport de l'AIEA a effectivement constaté que des expériences d'enrichissement ont été tentées à petite échelle, à un niveau quasi-expérimental. Les installations, matières et activités n'avaient pas été déclarées.

Cette affaire égyptienne est apparue suite au démantèlement du réseau du pakistanais Khan. Le docteur Khan a fait une confession officielle à la télévision pakistanaise, dans laquelle il révélait avoir livré des secrets nucléaires à un certain nombre de pays. L'Égypte n'était pourtant pas mentionnée, mais cet événement a provoqué une mise en alerte du système de non-prolifération. Le cas égyptien a été soulevé. Selon l'AIEA, rien ne permet de dire que l'Égypte a pu bénéficier du réseau Khan. En février 2005, l'Agence a constaté le manquement de l'Égypte en matière de déclaration de ses activités. Le dossier a été clos puisqu'une enquête de l'AIEA, autorisée par les autorités égyptiennes, a permis de constater que tout était rentré dans l'ordre.

Le cas libyen est plus complexe. Pendant longtemps, la Libye a été citée parmi les pays proliférants, notamment par les États-Unis. Elle a même été intégrée à la liste des pays composant l'« Axe du Mal ». La Libye a effectivement eu des tentations sérieuses de développement nucléaire. On a découvert que le programme libyen était ancien et qu'il visait à produire du plutonium et de l'uranium enrichi.

---

<sup>4</sup> Traité de Balindaba (NDLR).

<sup>5</sup> A cette époque, l'URSS mettait en place avec les États-Unis le TNP.

Après la guerre en Irak et la découverte du réseau Khan, un événement a révélé le problème en octobre 2003 : l'affaire du *BBC China*. Le *BBC China*, navire battant pavillon allemand, devait livrer à la Libye des pièces de centrifugeuses chargées en Malaisie. Il a été intercepté, à la demande des autorités américaines et allemandes par la Marine italienne. Le matériel nucléaire non déclaré a ainsi été trouvé<sup>6</sup>. Cet événement a permis de découvrir la face cachée de l'iceberg, c'est-à-dire le reste du programme libyen. On a découvert notamment que la Libye avait bénéficié du réseau Khan<sup>7</sup>.

Suite à cet épisode, en décembre 2003, le ministre libyen des Affaires étrangères annonçait officiellement que son pays avait décidé d'abandonner tous ses programmes d'armes de destruction massive. Il annonçait également que la Libye allait adhérer à la convention sur les armes chimiques et appliquer ses obligations au TNP (qu'elle avait quitté) et à la convention sur les armes bactériologiques.

En janvier 2004, la Libye a effectivement adhéré à la convention sur les armes chimiques et a ratifié le traité d'interdiction des essais nucléaires<sup>8</sup>. Sous la pression américaine, la Libye a également décidé d'autoriser des inspecteurs anglais et américains à enquêter sur place. Ces inspecteurs ont constaté l'existence du programme nucléaire jusqu'alors soupçonné. Ils ont rapatrié aux États-Unis plusieurs tonnes de documentation et d'équipements. Tout s'est en effet négocié trilatéralement, entre Britanniques, Américains et Libyens. L'ONU n'a pas été tenue informée, ni la communauté internationale. Les Libyens se sont prêtés à l'opération puisque se trouvait à la clé l'abandon des sanctions économiques américaines.

La Libye a décidé de signer le protocole additionnel aux garanties de l'AIEA en mars 2004. Ce protocole, adopté en 1993, impose aux États signataires du TNP non dotés d'armes, de soumettre toutes leurs activités nucléaires aux inspecteurs de l'AIEA. Le contrôle est donc un peu plus intensif que celui du régime classique.

Plusieurs raisons semblent intervenir pour expliquer le choix libyen. L'affaire irakienne a sans doute signifié pour le régime de Kadhafi qu'il risquait une opération militaire pour le renverser. Il valait mieux montrer « patte blanche » pour éviter de se retrouver dans une position difficile. A une époque, des bruits ont couru affirmant que les Américains pensaient que la démocratisation de cette région du monde arabe passait par un changement de régime en Libye.

Le démantèlement du réseau Khan a également joué. Les Libyens ne pouvaient démentir ce que Khan avait lui-même affirmé, c'est-à-dire que la Libye avait bénéficié de son aide et de ses équipements.

Immédiatement après cette décision, les États-Unis ont levé une grande partie des sanctions à l'égard de la Libye. En avril 2004, le président du Conseil de sécurité, dans

---

<sup>6</sup> Les Américains présentent cet épisode comme le principal succès de l'ISP (Initiative de sécurité pour la non-prolifération) lancée en 2003-2004. Les pays ayant adhéré à ces recommandations sont autorisés à intercepter les navires dont ils douteraient de la cargaison et qui seraient notamment susceptibles de transporter des composantes d'armes de destruction massive.

<sup>7</sup> Khan lui-même avait cité la Libye comme pays ayant bénéficié de son aide.

<sup>8</sup> Ce traité est en quelque sorte un « TNP bis » même s'il ne concerne que les essais. Ce n'est pas un traité de désarmement au sens classique. Il ne dérange pas les puissances nucléaires, qui peuvent procéder à des essais en laboratoire. C'est plus un traité de non-prolifération qu'un traité classique de désarmement.

une déclaration officielle, a certifié que la Libye avait bien coopéré avec l'agence<sup>9</sup>. L'AIEA a donc annoncé que la Libye avait bien violé ses engagements vis-à-vis du TNP mais cette déclaration, *a posteriori*, n'a pas eu de véritables conséquences pour elle puisqu'elle avait décidé de coopérer.

Le cas égyptien pose le problème de la détection de la prolifération. Comment un pays proliférant a-t-il pu être considéré comme sûr et ne jamais être inscrit sur les listes des pays posant problème ? Cet État, pourtant proche des États-Unis, a eu des activités proliférantes (même si elles étaient essentiellement symboliques) sans que personne ne s'en rende compte.

De même, le cas libyen est celui d'un pays qui a signé le TNP mais qui a bénéficié de l'aide d'un réseau structuré qui lui a fourni des équipements nucléaires en quantité importante. Pourquoi les systèmes de renseignement, notamment ceux des États-Unis, ont-ils découvert les programmes aussi tardivement ?<sup>10</sup>

Plus encore, le cas libyen est intéressant car la Libye est le premier pays à avoir accepté de renoncer à son programme sans avoir subi de défaites militaires.

## **1.2 – Le terrorisme en Afrique du Nord, un bilan après l'émergence d'Al Qaeda**

*Intervenant : Luis MARTINEZ, CERJ*

L'objectif est de tracer un cadre explicatif permettant de comprendre pourquoi, en Afrique du Nord, des formes différentes de terrorisme ont émergé après 2001.

### **⇒ Le terrorisme avant 2001**

Avant 2001, notamment tout au long de la décennie 1990, existe en Algérie et en Libye un terrorisme politique « classique » qui vise, sur un territoire particulier, à renverser un régime, pour des raisons qui lui sont propres, en utilisant des méthodes d'une violence extrême et en mobilisant toutes les ressources possibles pour y parvenir. Ce terrorisme classique s'est exprimé dans d'autres lieux (Amérique latine des années 1970 par exemple).

Un phénomène de frustration sociale, la faiblesse du développement économique, la présence d'une réelle corruption, l'absence de perspectives démocratiques expliquent l'émergence de ce terrorisme en Algérie et en Libye. Tous ces facteurs ont provoqué, pour des raisons diverses, la mobilisation de groupes sociaux plus ou moins homogènes autour de projets alternatifs ? qui consistait, par la force si nécessaire, à renverser les régimes considérés comme exogènes, étrangers à la nation.

Au cours de la décennie, l'Algérie est parvenue à mettre un terme à ce type de projets alternatifs fondés sur la violence, en « éradiquant » - selon l'expression des autorités - cette menace. Le constat est similaire en Libye. Entre 1994 et 1998, deux ou trois groupes ont décidé eux aussi de passer à la violence et de se lancer dans une guérilla

---

<sup>9</sup> Une déclaration du président du Conseil de sécurité n'est pas une résolution. Elle n'a pas juridiquement le même caractère.

<sup>10</sup> Les Américains citaient régulièrement la Libye comme un État dans lequel les activités nucléaires étaient mal définies.

afin de renverser le régime de Kadhafi. Au cours de cette période, les autorités libyennes vont parvenir à éradiquer une grande partie de ces groupes armés afin de rendre la menace marginale.

Il est difficile d'établir un bilan comptable. Il est également ardu de savoir si ce terrorisme est réellement devenu résiduel. Les conditions qui ont favorisé l'émergence de cette violence restent persistantes en Libye comme en Algérie. Les facteurs structureaux qui ont permis l'émergence de ce type de mouvements alternatifs violents et radicaux restent d'actualité. Ce qui manque désormais, ce sont les conditions politiques rendant à nouveau légitime le passage à la violence. Il faut espérer que des formes de solutions économiques et politiques régionales pourraient favoriser à l'avenir ceux qui s'étaient engagés dans la violence durant la décennie 1990.

#### ⇒ **L'avènement d'un terrorisme « dé-territorialisé »**

Après 2001, on observe en Afrique du Nord une forme de terrorisme « dé-territorialisé » selon l'expression d'Olivier Roy. Cette violence ne se focalise plus sur un territoire, sur un objectif précis (le renversement d'un État ou la conversion forcée d'une société à un idéal religieux particulier), mais répond à un but plus général qui mobilise des valeurs et des perceptions du monde. Dans cette conception du terrorisme, les territoires ne sont que des espaces dans lesquels une confrontation imaginaire doit se faire avec ce que l'on appelle l'Occident et ses alliés.

Dans ce cadre, même dans des sociétés qui ne s'étaient pas engagées dans une violence contre le régime, émergent des individus (et non des groupes sociaux) qui s'engagent dans une lutte contre l'Occident, qui basculent dans une stratégie de terrorisme. A partir de 2001, on voit des individus, de façon imprévisible, décider de détourner leurs trajectoires sociales pour s'engager dans un mouvement dont ils pensent qu'il les mènera à leur fin. C'est le développement des formes de terrorisme dites sacrificielles. Ce terrorisme prend également la forme d'un engagement pour des causes lointaines, voire même inconnues.

Pour comprendre ce basculement, la logique sectaire paraît être la plus explicative. Ce terrorisme sectaire dé-territorialisé se nourrit de trois facteurs :

- Une réinvention de la communauté musulmane  
De façon assez créative, ces mouvements ont inventé une communauté musulmane imaginaire, sans frontières, qu'ils considèrent menacée, agressée, persécutée par un Occident lui aussi imaginaire. Les terrains dans lesquels cette communauté est violentée sont les terrains que l'on connaît (de la Tchétchénie à l'Afghanistan, en passant par l'Irak). Pour ces individus, il y a là les motifs à l'engagement. Ces terroristes ne se perçoivent plus comme des Justes, à l'inverse des mouvements classiques de guérilla des années 1990 qui aspiraient à donner plus de justice, d'équité dans des États perçus comme inégaux. Les terroristes des années 2000 se perçoivent d'avantage comme des Purs. Ils considèrent que l'Occident a « contaminé » l'Orient. Pour eux, le « virus » a atteint les mœurs, le système politique... S'il n'y a aucune réaction, il va causer la perte de la communauté musulmane imaginaire.

Il y a donc une sorte d'opposition entre Justes et Purs. Les Justes étaient prêts à combattre mais pas à se sacrifier – ce qui explique que, ni en Libye ni en Algérie, il

n'y a eu d'attentats-suicides dans les années 1990. Ils combattaient dans la perspective d'améliorer à la fois leur propre sort et celui des populations qu'ils étaient censés représenter. Dans la logique des Purs, de ceux qui s'engagent après 2001, l'objectif n'est pas « ici bas ». Il est de sauver globalement une communauté imaginaire. Ils ne rejettent pas le sacrifice de soi (l'attentat-suicide). Au contraire, c'est un honneur encore plus grand.

- La construction au niveau international d'une déshumanisation, d'une diabolisation des formes d'expression religieuse dans les pays musulmans aujourd'hui  
Les États, dans le monde arabo-musulman, s'appuient aujourd'hui sur la logique de la guerre dite totale contre le terrorisme pour réduire l'expression des alternatives d'origine religieuse. Les terroristes affirment qu'il existe une alliance entre les États arabo-musulmans et l'Occident (dont les États-Unis sont le fer de lance). De cette alliance supposée tacite, ils puisent un deuxième justificatif pour rendre compte de l'incapacité des États à défendre la communauté musulmane. Ils n'ont pas pu délivrer la Palestine ; ils ne peuvent rien faire pour la Tchétchénie ; ils sont des témoins passifs de l'Irak... Il faut donc que des Purs se sacrifient pour faire le travail que les États ne veulent plus faire. C'est donc une logique de substitution qui se met en place. Cette logique aboutit à considérer les supposés alliés de l'Occident, dans les États arabes, comme des ennemis, de par leur indifférence ou leur incapacité à protéger la communauté des musulmans de la « contamination ».
- La participation de l'Afrique du Nord au phénomène de la mondialisation  
La région y participe pleinement à travers la communication et l'émigration notamment. On assiste au déplacement de populations. Elles sont transférées dans des zones où les environnements sociaux et politiques ne sont pas les leurs. Surtout, elles subissent souvent des phénomènes d'exclusion, de rejet, de discrimination. Elles sont plus vulnérables<sup>11</sup>. Ces conditions sociales et politiques encouragent les phénomènes de ghettoïsation et donc de réinvention d'une appartenance à une communauté imaginée.

On trouve ainsi des migrants – par exemple ceux ayant participé aux attentats de Madrid – qui ont quitté leur pays d'origine au cours de leur jeunesse et qui se retrouvent dans une situation de non-intégration dans le pays d'accueil et de désintégration à leur communauté nationale originelle. Ces populations connaissent des situations sociales flottantes, n'ayant véritablement aucune appartenance communautaire primaire (nationale, régionale...). Elles sont en situation de passage. Ces individus constituent des cibles faciles pour ceux qui travaillent à l'embrigadement d'individus qui ont besoin de donner un sens à une vie ; besoin auquel leur propre trajectoire individuelle et sociale ne répond pas.

Ce troisième facteur est lié à la mondialisation, notamment à l'essor de la communication. Les messages des médias arabes, mais également les images du monde arabo-musulman véhiculées par les médias occidentaux, renforcent le fait que les phénomènes de violence sont devenus des éléments de construction identitaire.

---

<sup>11</sup> Cette situation n'est pas propre à l'Afrique du Nord. Des conclusions similaires pourraient être proposées pour l'Asie du Sud-Est, le Pakistan et le Moyen-Orient.

En Afrique du Nord, deux logiques peuvent donc être mises en avant : une logique de guérilla nationale « classique », celle de la décennie 1990, et une logique beaucoup plus internationale.

La Mauritanie est un pays dont on parle peu mais qui focalise de plus en plus l'attention d'un certain nombre de groupes islamistes d'Afrique du Nord mais aussi d'individus. Récemment, l'ONG *International Crisis Group* a publié des rapports sur ce pays dans lesquels elle se demandait si on n'assistait pas à une tentative de re-territorialisation du terrorisme. Dans le Sahel notamment, la guérilla « classique », qui opérait en Algérie et en Libye au cours de la décennie 1990, semble s'être installée. Cette re-territorialisation permettrait de se servir du Sahel comme base pour favoriser le passage à une violence dé-territorialisée. Une synthèse pourrait s'opérer : la Mauritanie offre à la fois pour les groupes islamistes armés la facilité géographique d'un espace large et difficilement contrôlable et pour les individus la possibilité de déborder sur des frontières proches (Mali, Niger...) perméables – les États voisins ayant beaucoup de mal à contrôler les trafics et à empêcher le développement d'organisations servant de bases à des actions terroristes.

### **Jean-François DAGUZAN**

La transformation du combat national en un combat individuel vers « l'ennemi lointain » est très importante dans la compréhension des phénomènes terroristes. Le besoin de changer de stratégie et de dimension a notamment été clairement exprimé par Al Zawahiri, n°2 d'Al-Qaeda. Dans son ouvrage, *Les cavaliers sous l'étendard du Prophète*, il a théorisé cette nécessité.

Le problème du Sahel est lui aussi très important. Cette re-territorialisation inquiète suffisamment les Américains pour qu'ils aient décidé de lancer une nouvelle opération, la PSI (*Pan-Sahel Initiative*), engageant progressivement des moyens.

### **1.3 – « Le Sahara occidental : à la recherche de l'improbable solution » Intervenant : Khadija MOHSEN-FINAN, IFRI**

On parle peu du Sahara occidental mais le sujet n'est pas occulté par l'Irak. En réalité, depuis trente ans, ce conflit existe. Mais cela fait trente ans que l'on en parle peu. Pourquoi, à l'heure actuelle, la résolution de ce vieux conflit est-elle nécessaire ? Y a-t-il une bonne nouvelle permettant d'espérer une sortie de crise ?

#### **⇒ Pourquoi sortir du conflit aujourd'hui ?**

Il y a au moins trois éléments qui conduisent à penser que cette sortie de crise est devenue nécessaire. On a observé depuis le mois de mai 2005 des manifestations indépendantistes dans les villes du Sahara Occidental, en particulier à Layyouné et Smara. Ces manifestations ont été très durement réprimées. Mais les Sahraouis développant des revendications indépendantistes, qui vivent dans un territoire administré par le Maroc, ne sont pas rattachés au Front Polisario. Apparemment, ils agissent seuls.

Les choses ont-elles évolué. En septembre 1999, des manifestations avaient également eu lieu. Mais les revendications étaient totalement différentes. Depuis et

progressivement, les revendications sociales se sont muées en revendications de type politique, beaucoup plus radicales.

- Au plan international, le Sahel est devenu, au moins aux yeux des Américains, une sorte de refuge pour les terroristes islamistes. Dans cette zone, ils peuvent en effet organiser cette synthèse entre actions territorialisées et dé-territorialisées. On voit donc se mélanger sur cet espace des éléments d'Al-Qaeda, des désespérés, connaissant des situations de frustration sociale, et des Sahraouis en perte de repères et de motivation.
- Au plan régional, ce conflit bloque la construction de la région. Lorsque l'on s'adresse à des éléments des classes politiques algérienne ou marocaine, beaucoup répondent que leur pays n'a pas besoin de la construction de la région. Mais cette intégration est en réalité nécessaire, notamment pour développer un partenariat avec l'Europe. Elle est aussi vécue comme nécessaire par les populations : celles-ci sont globalement lassées de ce conflit et sont conscientes de la nécessité de construire la région.

#### ⇒ Comment sortir de ce conflit ?

Deux séries de facteurs doivent être pris en compte :

- Les facteurs de blocage  
Tout d'abord, il faut constater que les acteurs principaux campent sur leurs positions :
  - Pour les Marocains, une autonomie qualifiée de large ;
  - Pour l'Algérie et le Front Polisario, l'autodétermination. Cette demande n'a jamais évolué. Dès le départ, les deux acteurs ont exigé l'autodétermination<sup>12</sup>.

Vue du Maroc, l'autodétermination signifie l'indépendance. Bien qu'étant en accord avec le droit international, l'autodétermination, qui implique une consultation référendaire, ferme la porte à toute négociation. On peut cependant se demander s'il n'est pas possible d'organiser un référendum dont la ou les questions ne porteraient pas sur l'indépendance ou le rattachement au Maroc. Malheureusement, la question n'est pas soulevée, autodétermination étant assimilée à indépendance.

D'autre part, l'autonomie, qualifiée de large, proposée par le Maroc n'est pas définie. Le Maroc avance que l'autonomie représente la meilleure solution, celle qui ne serait pas considérée comme un échec pour le pays<sup>13</sup>.

En fait, l'autonomie implique des changements institutionnels qui font peur aux autorités marocaines<sup>14</sup>. Celles-ci préfèrent donc ne pas préciser ce qu'elles entendent par « large autonomie ». Le Maroc se trouve en fait dans l'obligation de considérer à la fois la souveraineté formelle de l'État et l'autonomie réelle d'une population qui a besoin d'affirmer son droit à l'indépendance. Les autres régions pourraient notamment être tentées de demander la même chose.

L'autonomie, quelle qu'elle soit, n'est pas simple à mettre en place. Elle soulève un certain nombre de questions très concrètes. Quels programmes scolaires seraient

---

<sup>12</sup> Alger précise toutefois ne pas avoir d'intérêts immédiats, directs sur le Sahara Occidental.

<sup>13</sup> Le Maroc a fait un lien direct entre son régime politique et le succès du dossier du Sahara Occidental.

<sup>14</sup> L'autonomie obligerait notamment à une révision constitutionnelle.

adoptés ? Qui aurait la charge de légiférer ? Rabat doit-elle continuer de percevoir les recettes, notamment celles liées à l'exploitation des richesses halieutiques ? Ces recettes doivent-elles être transférées à la région ?... En matière d'application de l'autonomie, rien n'a été précisé jusqu'ici. Les deux solutions mises en avant, autonomie ou indépendance, sont en réalité très difficiles à appliquer. Par ailleurs, ces solutions consacrent la victoire totale de l'une des parties et donc la défaite de l'autre. Or, les deux régimes, marocain et algérien, ont lié leur avenir au dossier du Sahara. Le risque serait celui d'une dé-légitimation en cas d'échec. C'est cette dé-légitimation qui est très difficile à accepter et qui conduit les acteurs à préférer le statu quo qui paralyse toute dynamique de sortie de crise.

- L'émergence de réalités nouvelles

Certains acteurs politiques s'intéressent de manière nouvelle au problème. Au Maroc notamment, on voit des partis se positionner. L'Istiqlal, qui a probablement peur de se voir déposséder de ce dossier, conteste l'idée d'autonomie mise en avant par la monarchie. Il aimerait inscrire la résolution de ce conflit dans un processus régional dont il définirait les termes. D'autres mouvements politiques, comme le Parti de la Justice et du Développement<sup>15</sup>, font de la surenchère par rapport à la monarchie et à l'Istiqlal et proposent d'autres sorties de crise. Ils veulent réfléchir, mettre en place un débat élargi sur la question. Certaines formations avancent que l'autonomie est une chance pour le Maroc. Dès qu'il y a révision de la constitution ou modification des institutions, une opportunité est créée pour changer le paysage politique et insérer une plus grande ouverture politique, une plus grande démocratie. Des formations et des individus (de la sphère politique mais également de la société civile) aimeraient être impliqués dans la résolution de ce dossier (qui a été, jusqu'à maintenant, totalement accaparé par la classe politique, et notamment par la monarchie).

En Algérie, ce ne sont pas des partis mais des individus qui souhaiteraient mettre un terme au conflit. Ils n'avancent cependant pas d'éléments véritablement nouveaux. Ils affirment l'inutilité et l'anachronisme du contentieux. On retrouve des opinions similaires dans la presse algérienne. Même si ses positions à propos du Sahara n'ont pas changé, l'Algérie a elle-même évolué. Le pays s'est notamment repositionné sur les plans local et africain, mais également au niveau international.

Au niveau interne, on observe l'existence d'une convergence de vue entre l'armée et le Président Bouteflika sur le Sahara Occidental et plus largement sur les relations avec le Maroc.

L'Algérie a un partenariat assez important avec les États-Unis (économique, militaire et en matière de lutte contre le terrorisme international). Or, les États-Unis sont convaincus qu'il faut régler ce contentieux.

L'Algérie est un pays riche. Mais son système politique reste fragile. Il n'y a pas de renouvellement du système politique, mais il y a une volonté d'apaisement et de repositionnement. Cette situation lui permet de préserver ses positions sur le Sahara occidental et de continuer à aider le Front Polisario.

---

<sup>15</sup> Parti islamiste, numériquement la troisième formation au Parlement marocain (NDLR).

Enfin, les États-Unis ont développé un intérêt nouveau pour le Sahara Occidental<sup>16</sup> qui est tout à fait explicite. Washington montre son souci de mettre fin à ce conflit<sup>17</sup>. La gestion de la zone sahélienne inquiète les Américains. Ils ont par ailleurs le souci de voir se développer une région apaisée et intégrée.

Les États-Unis ne choisissent pas entre le Maroc et l'Algérie. Ils ont deux partenaires, avec lesquels ils ont des liens déjà institutionnalisés.

Aujourd'hui, lorsqu'on interroge des Maghrébins, on a le sentiment que, pour eux, le salut pourrait venir des États-Unis. Ils considèrent que Washington a la volonté et la puissance nécessaires pour mettre fin au conflit. Ils ne savent pas comment cette intervention pourrait se matérialiser mais certains éléments des partis politiques et de la société civile ont des attentes dans ce sens. La France et l'Union européenne sont absentes de leurs discours.

Enfin, les opinions souhaitent s'immiscer dans la recherche d'une solution.

#### **1.4 – Débat avec la salle**

##### **Jean-François Daguzan**

Le Sahara occidental est un élément qui est mal perçu et analysé en Europe. Pour beaucoup, il représente une problématique périphérique et à l'importance relative. Pourtant, il est le facteur majeur de blocage de l'intégration maghrébine. La résolution de ce contentieux est un problème politique de fond, dont l'Europe n'a pas su se saisir (à cause de sa proximité – la France a notamment été trop impliquée à une certaine époque). La « main » semble donc être passée aux États-Unis et ce malgré les échecs survenus jusqu'à maintenant (notamment le plan Baker).

Il existe notamment la problématique de la mutation d'un phénomène conflictuel. Le Sahara occidental posait déjà des questions relatives à l'autonomie ou l'indépendance – questions « classiques » en droit international. Mais cette problématique de la résolution d'un conflit local s'est transformée en une obligation de lutter contre l'implantation d'une sorte de guérilla islamiste.

---

<sup>16</sup> Cet intérêt n'est en réalité pas aussi nouveau qu'on l'affirme.

<sup>17</sup> Par exemple, en août 2005, Washington s'est impliqué dans la libération des 404 prisonniers marocains détenus par le Front Polisario.

### Question

Il a été dit que le traité d'interdiction des essais nucléaires était une prolongation du TNP. En fait, le traité d'interdiction des essais nucléaires diffère radicalement du TNP, notamment parce qu'il ne considère qu'une seule catégorie d'États. Il est à la fois un instrument de désarmement et de non-prolifération nucléaire. Par ailleurs, ce traité gêne énormément les puissances nucléaires. Il ne faut pas sous-estimer l'aggiornamento auquel ont été contraints la France, le Royaume Uni et la Russie pour le ratifier. Il met également en difficulté la Chine et les États-Unis qui sont pourtant loin de l'avoir ratifié. Les cinq puissances nucléaires sont d'autant plus gênées qu'il interdit les essais nucléaires en laboratoire. Les expérimentations réalisées par ces pays en laboratoire n'ont rien à voir avec de véritables essais nucléaires.

**Lors de la récente conférence du TNP, l'Égypte a pris des positions en flèche. Elle est un des États qui ont contribué au fait qu'il n'y a pas eu de document final à cette réunion. Pourquoi une position aussi appuyée ?**

### Réponse d'Abdelwahad Biad

Depuis le traité de Moscou de 1963, les experts sont divisés à propos de ces accords : certains pensent qu'ils gênent plus les puissances nucléaires que les nouveaux acteurs. Le traité de 1963 n'a été ratifié par les deux superpuissances que lorsqu'elles n'ont plus eu besoin de procéder à des expérimentations en atmosphère, sous l'eau ou dans l'espace. Pour l'URSS et les États-Unis, il s'agissait de fermer la porte aux autres puissances nucléaires, notamment aux Chinois. C'est pourquoi des pays qui venaient d'accéder au club atomique, comme la France, ont refusé de le ratifier, parce qu'ils considéraient qu'il allait gêner leurs activités.

Le traité d'interdiction complète des essais, le TICEN, a une double dimension : d'*arms control* classique et de non-prolifération. La deuxième partie du traité, son annexe 2 notamment, cite 44 États non dotés de l'arme nucléaire qui sont tenus d'adhérer au traité faute de quoi il ne pourrait entrer en application. Parmi ces pays, on trouve les États dont nous parlons aujourd'hui. Aux dernières statistiques, 32 ou 33 États sur les 44 l'ont signé.

L'Égypte n'est pas la seule responsable de l'échec de la conférence du TNP. Cet échec doit également être attribué pour partie à l'administration américaine, qui a remis en cause des engagements pris lors de la précédente conférence en 2000 et notamment le programme en 13 points. La délégation américaine est arrivée avec un nouveau discours (le *New Arms Control*). Les positions américaines reposaient en particulier sur l'idée que tout devait être renégocié, y compris les positions adoptées en 2000. Ce discours a causé le désarroi des autres délégations.

En 2000, l'Égypte s'était beaucoup investie, au sein du groupe de l'agenda pour le désarmement, sur la question du nucléaire israélien. Elle avait demandé que le Moyen-Orient soit mentionné. En 2005, elle s'est donc trouvée dans une position très délicate à l'égard de ses partenaires arabes et vis-à-vis des autres pays non alignés. Beaucoup lui ont en effet reproché de ne rien avoir obtenu. L'Égypte était en quelque sorte acculée à avoir un discours dur.

Le contexte irakien n'a pas joué énormément. En Irak il n'y avait pas de véritable programme nucléaire. Sur le plan de la non-prolifération, le conflit n'a donc pas eu de réelle incidence. Un message a quand même été envoyé à certains pays de la région : les

États-Unis sont désormais militairement présents et peuvent prendre en charge d'autres dossiers.

### **Question sur la territorialité des phénomènes djihadistes**

On note que s'est progressivement développé un terrorisme dé-territorialisé, qui ne se bat pas pour un État précis, dans des frontières précises (ou qui peut être le fait de migrants en Occident). Mais cette dé-territorialisation physique et politique est sans doute compensée par une re-territorialisation symbolique qui est tout à fait explicite dans certains textes émanant d'organisations terroristes. L'argument est très simple : tous les musulmans sont en position de légitime défense. Il y a une agression généralisée de l'Occident sur les terres d'Islam. Donc tous doivent faire le djihad. Ceux qui le font sont les seuls vrais, les Purs. **Cette logique victimaire est-elle le mécanisme le plus central dans le phénomène terroriste ?**

### **Réponse de Luis Martinez**

Le discours sur la « terre sacrée invisible » développé par les terroristes sectaires est un des facteurs explicatifs les plus importants du passage à l'acte. Il y a bien une construction imaginaire du monde mais également une construction imaginaire de l'au-delà qui attend les sacrifiés. C'est à la jonction de ces deux représentations qu'on trouve les motivations des individus qui s'engagent.

La force d'une organisation comme Al-Qaeda est justement d'être capable de réveiller une vision, assez ancienne, d'un monde musulman imaginaire qui aurait été uni derrière un calife. Ces représentations vont à l'encontre de l'histoire réelle du monde arabo-musulman (marquée par des guerres de voisinage sans fin). Ces éléments sont occultés de la vision imaginaire pour permettre l'édification d'une construction pure de la communauté musulmane. De la sorte, est également favorisé un engagement pur, détaché de toute question politique matérielle. On ne combat pas pour renverser un régime, prendre le pouvoir, accéder aux richesses nationales, satisfaire son ego mais au contraire pour des raisons désintéressées – celles qui rapprochent le plus de Dieu dans la vision de ces groupes sectaires.

Ce type de lecture est en réalité très marginal dans les pays musulmans. Il est encore de l'ordre individuel, sans doute pour des raisons politiques et sociales. Il n'existe pas de terreau favorisant un basculement d'un nombre de personnes conséquent. Mais des phénomènes conjoncturels, comme la guerre en Irak, participent à cette accélération du basculement individuel.

### **Jean-François Daguzan**

Lorsque l'on lit la vulgate d'Al-Qaeda, il est frappant de remarquer que ses leaders se pensent comme les chefs d'un État islamiste virtuel, avec des politiques de dissuasion, une politique extérieure... On a la constitution d'un État virtuel.

### **Question**

**N'est-il pas plus facile de contrôler le Sahel, zone désertique, que les zones tribales du Pakistan ? Le Sahara occidental dissimule-t-il des odeurs de pétrole qui expliqueraient l'intensité de la rivalité ?**

### **Réponse de Luis Martinez**

Très probablement, le Sahel est plus facile à contrôler que le Pakistan. La Mauritanie pourrait devenir un espace de synthèse entre dé-territorialisation et re-territorialisation. Cette zone peut en effet constituer un refuge pour des groupes armés, notamment algériens ou libyens. Ils pourraient notamment trouver un accueil favorable de la part des populations locales. Le terreau favorable n'est pas seulement l'environnement géographique mais également le soutien humain (être hébergé, nourri...). Il faudrait donc être attentif à l'évolution sociologique d'une partie des populations de la région<sup>18</sup>.

### **Réponse de Khadija Mohsen-Finan**

L'idée d'une motivation liée au pétrole n'est évidemment pas saugrenue. Ces avantages pétroliers, mais également le passage d'un gazoduc vers l'océan ont en effet été intégrés par les acteurs. Ces éléments sont notamment constitutifs de la logique nationaliste mise en avant par l'équipe Boumediene dès 1975. Avec le temps, on pouvait s'attendre à ce que le pétrole devienne un élément moins important. Les acteurs eux-mêmes y ont fait beaucoup moins référence. Pendant des années, on a écarté la carte pétrolière qui avait été mise en avant au début du conflit. Mais il y a bien une exploitation au large du Sahara Occidental. Et il n'est pas exclu qu'on trouve du pétrole, comme on en a trouvé en Mauritanie. L'équipe aujourd'hui en place en Algérie a réintégré ces logiques. Depuis quelques mois, la préoccupation pétrolière est bien plus mise en avant : c'est beaucoup plus explicite. Les dirigeants algériens précisent ainsi que la carte pétrolière n'est pas totalement abandonnée. Les Marocains en ont pris conscience. C'est pourquoi ils affirment qu'ils n'abandonneront jamais le Sahara, à la fois pour une question de légitimité politique mais également pour le pétrole. Cet argument n'est mis en avant que par une partie de la classe politique marocaine, cependant rejointe par les dirigeants économiques du pays. Aujourd'hui, la carte pétrolière est donc bien à considérer.

### **Question**

**Au sein des cabinets, la réflexion stratégique inclut-elle l'idée d'un terrain commun acceptable pouvant conduire à une entente ? Cette réflexion inclut-elle la possibilité de mettre en place un cadre générique pour négocier sur la question du Sahara occidental ?**

### **Réponse de Khadija Mohsen-Finan**

Trouver un terrain d'entente entre les trois protagonistes (Algérie, Maroc et Front Polisario) est actuellement très difficile. Beaucoup a déjà été fait. On a notamment cherché à rétablir les relations entre le Maroc et l'Algérie en contournant le problème du Sahara. Mais tout converge finalement vers cette question. Il s'agit donc de savoir si c'est cette question particulière qui bloque toutes les tentatives de normalisation du dialogue. En fait, les classes dirigeantes ne semblent pas être conscientes de la nécessité de construire une région intégrée. Demeurent des logiques nationalistes. Il faut vaincre l'adversaire et dominer la région. Il est très difficile de dépasser ces logiques, qui sont celles des classes dirigeantes uniquement. Il faudrait un coup de force pour obliger les acteurs, mais les obliger à quoi ?

### **Réponse de Luis Martinez**

La démocratisation de la région pourrait sans doute être un facteur favorisant la fin du conflit. L'extrême radicalisation des dirigeants est liée à leur vulnérabilité politique.

---

<sup>18</sup> Malheureusement, elles sont totalement marginalisées dans l'analyse.

### **Question**

Dans le domaine du nucléaire, les exportations de matériels sensibles sont contrôlées. En matière d'armement chimique, il existe une convention. Un office de contrôle a été créé il y a une dizaine d'années. **Qu'en est-il des autres types de prolifération ?**

### **Réponse d'Abdelwahad Biad**

La lutte contre la prolifération concerne quatre types d'activités : le nucléaire, le chimique, le bactériologique et le balistique. Dans tous ces domaines, existent des régimes de contrôle des exportations. Le régime concernant le balistique a été signé par une quarantaine d'États, surtout ceux qui exportent ces technologies. Ce régime précise que ces pays se sont entendus entre eux pour ne pas exporter des technologies qui pourraient permettre la mise au point de missiles d'une portée supérieure à 800 kilomètres. La Libye a d'ailleurs procédé au démantèlement, sous contrôle américain et britannique, des missiles scud dont la portée était supérieure à cette distance.

Pour les armes chimiques, il existe également une organisation de contrôle<sup>19</sup>.

Pour les armes nucléaires et bactériologiques, un problème particulier se pose : celui du double usage. Ces technologies sont duales et il est souvent difficile de faire la part entre une technologie strictement civile et une technologie strictement militaire<sup>20</sup>. L'AIEA a ainsi été contrainte de remettre régulièrement à niveau son système d'inspections.

Pendant un temps, des doutes sont apparus concernant la poursuite de programmes biologiques en Libye. Elle aurait notamment bénéficié de l'aide du docteur Bason, responsable du programme d'armement biologique d'Afrique du Sud (qui aurait, comme le docteur Khan, travaillé à son compte). Mais en mars 2005, un rapport de la *commission sur les capacités de renseignement des États-Unis en matière d'armes de destruction massive* a conclu qu'il n'y avait pas de preuves du développement d'un programme d'armes biologiques en Libye.

Le système de non-prolifération repose à l'heure actuelle sur deux piliers : les instruments de non-prolifération « stricts » (traités, résolutions...) et les instruments moins visibles, qui sont les arrangements entre groupes de pays exportateurs. Ces arrangements sont des directives, voire des accords secrets. Il y a donc une contre-prolifération souterraine, pour laquelle la transparence n'est pas de mise. Elle est même beaucoup plus importante que la non-prolifération visible.

### **Réponse de Abdennour Benantar**

Le durcissement de l'attitude égyptienne s'explique par la volonté développée par les autorités de conférer un véritable rôle régional au pays. Depuis l'invasion de l'Irak, cette question revient avec force. Dans les analyses égyptiennes, on retrouve ainsi des schémas créés à l'origine lors de l'affrontement avec le pacte de Bagdad entre Nasser et Nouri Saadiraq. L'ancienne rivalité tend à resurgir. Pour certains, si l'Égypte ne

---

<sup>19</sup> En matière d'armes chimiques, la Libye a également détruit des dizaines de tonnes de gaz de combat. Dans le cadre d'accords globaux avec les États-Unis, elle a notamment retiré ses stocks d'ypérite.

<sup>20</sup> Les États-Unis ont par exemple proposé que soit interdite systématiquement l'exportation de technologies d'enrichissement et de retraitement à destination d'États non dotés de l'arme nucléaire.

s'engage pas dans un processus de réformes, notamment un processus démocratique, elle risque d'être devancée par l'Irak qui deviendrait le leader régional.

Le problème auquel se heurte aujourd'hui l'Algérie à propos du Sahara occidental (mais cela est valable pour les États-Unis, le Maroc et la France) est de savoir qui prendra la responsabilité de retirer le dossier des mains des Nations-Unies. Aucun des acteurs n'est prêt à l'endosser.

Le Sahara occidental sert d'alibi d'impuissance pour les pays maghrébins. Rien n'empêche en réalité l'Algérie et le Maroc de s'engager dans un processus d'intégration économique avec les autres pays de la zone.

### **Réponse de Khadija Mohsen-Finan**

Cette question du Sahara est en effet un aveu d'impuissance, aussi bien pour les dirigeants marocains qu'algériens, mais également pour les Nations-Unies. Il faut ainsi rappeler que les deux précédents envoyés spéciaux du Secrétaire général, James Baker et Alvaro Desoto, ont démissionné. On est bien devant un constat d'impuissance.

Mettre en avant l'autonomie n'est pas nécessairement retirer le dossier des mains des Nations-Unies. Toutes sortes de propositions ont émané des institutions de l'ONU. En fait, certains acteurs (notamment dans la classe dirigeante marocaine et parmi les observateurs américains) avancent l'idée que l'autonomie va tout régler. Mais l'autonomie ne sera pas une situation idéale.

### **Question**

**Quel est le nombre d'habitants du Sahara ?**

### **Réponse de Khadija Mohsen-Finan**

Dans le Sahara occidental administré par le Maroc, on considère qu'il y a deux personnes venues du Maroc pour une personne originaire de la zone. En effet, des populations marocaines ont été déplacées pour s'y installer. Les chiffres sont donc très peu sûrs. Pour les habitants de Tindouf, le Front Polisario avance le chiffre de 350 000 habitants, ce qui semble totalement exagéré. De manière plus réaliste, il semble qu'ils soient plutôt 100 000.

Cette question du chiffre n'est sans doute pas fondamentale dans la problématique du Sahara occidental.

## **2 – Deuxième table ronde – Économie, énergie et nouvelles technologies**

PRÉSIDENTE : *Guillaume SCHLUMBERGER, Directeur, FRS*

Il y a sans doute deux points essentiels à retenir de cette première table ronde. Tout d'abord, le fait que la Libye représente l'unique cas d'un démantèlement voulu par les autorités. Au calendrier présenté, il faut cependant ajouter que les négociations entre les États-Unis et la Libye ont précédé les événements qui ont permis la résolution de ce dossier d'au moins une administration.

Nous avons également évoqué le fait que le terrorisme dans la zone a changé de nature, en insistant notamment sur le phénomène de dé-territorialisation. Cet aspect est lié à celui de la communication. C'est pourquoi, il nous est apparu important d'évoquer le volet des nouvelles technologies de l'information.

### **2.1 – Démographie, économie, développement : l'enjeu stratégique de l'Afrique du Nord**

*Intervenant : Jean-François DAGUZAN, Maître de Recherche, FRS*

La question économique est centrale pour l'Afrique du Nord. Il est intéressant de la rapporter à une autre problématique, qui relève parfois du fantasme du côté européen : la démographie. Il est en effet difficile d'aborder l'une sans l'autre. A la jonction de ces deux thèmes, se profile la question de l'immigration.

En dehors du cas égyptien, l'analyse des données démographiques est plutôt favorable à long terme (2050). Mais, en matière de développement économique, les conclusions sont moins optimistes. Les États d'Afrique du Nord, à l'exception de l'Égypte, ont déjà entamé leur transition démographique. Mais le pic de population va se situer autour de 2030 - 2035. Sauf à produire un effort considérable en un temps très court, l'économie ne sera pas au rendez-vous de la démographie.

#### **⇒ Données démographiques**

Dans les pays du Maghreb classique (Maroc, Tunisie, Algérie et Libye), la taille des populations est « raisonnable » (voir annexe). Rapportées à l'espace géographique, les masses humaines n'engendrent pas de phénomènes de surpopulation. En Libye, la densité est même très faible : le pays, qui dispose d'un grand territoire, connaît une sorte de déficit démographique. L'Égypte représente un cas atypique et problématique. A ce jour, le pays n'a toujours pas entamé sa transition démographique. Le passage à des familles de deux/trois enfants, qui a débuté au Maghreb francophone dans les années 1970 – 1980, n'a toujours pas commencé. En Libye, le constat est identique. La transition démographique n'a pas eu lieu. Mais le pays est grand (même si une partie de son territoire n'est pas exploitable) et dispose de ressources naturelles importantes. Les conséquences sont bien moindres.

Ces pays vont donc connaître un problème démographique limité dans la durée. La période qui commence aujourd'hui et s'achèvera en 2035 va être la plus délicate du point de vue économique. Dans la plupart de ces États, la majorité de la population a moins de 15 ans. Progressivement, ces individus, devenus adultes, vont entrer sur un marché du travail qui n'est pas assez vaste.

Les pyramides des âges de ces différents pays sont explicites (voir annexe). En France, existe un équilibre entre les masses. Demeure une certaine égalité entre les différentes classes d'âge. La pyramide espagnole est bien plus alarmante. Sa forme en « flacon » révèle qu'à partir de 2030 la population va se retrouver en situation de déficit démographique fort. Dans le Maghreb francophone, les classes d'âge vont connaître une décroissance significative à partir de 2030 (cette décroissance a déjà commencé mais elle sera de plus en plus forte à l'avenir). Les cas égyptien et libyen échappent à ce type de projections.

En Tunisie, en Algérie et au Maroc, ces évolutions s'expliquent surtout par les politiques familiales mises en place par les autorités. Dès les années 1970, ces pays ont eu recours à des politiques visant notamment à limiter les naissances. Les taux d'accroissement de la population ont chuté réellement à partir de 1985 (voir annexe). Le mouvement commence plus tard en Algérie, sans doute pour des raisons idéologiques. Les dirigeants, lors de la première période de la révolution algérienne (essentiellement celle de Boumediene), considéraient la démographie comme une arme. C'est après la présidence de Chadli Ben Djedid que le pays va rentrer dans une véritable politique de planning familial.

Des conditions structurelles limitent également les naissances. Les problèmes de logement sont centraux dans ces pays, notamment en Algérie. Par ailleurs, le taux d'activité des femmes est de plus en plus élevé. Enfin, tendanciellement, la durée moyenne des études s'est accrue. Les évolutions démographiques sont donc proches de celles connues par les pays européens. Les familles de deux/trois enfants sont désormais la norme dans la plupart de ces pays. Le mariage tardif est devenu une réalité. En 1966, on se mariait en moyenne à 18 ans, désormais, l'âge moyen au mariage se situe autour de 28 ans. Le schéma démographique maghrébin se rapproche de plus en plus de celui que de nombreux pays européens connaissent.

Le problème principal va être celui de l'absorption de la masse actuelle de jeunes par le marché du travail domestique. La Direction de la prévision du ministère des Finances français a publié une note récente présentant les projections de développement économique à quinze ans des pays méditerranéens (en particulier d'Afrique du Nord). Elle met effectivement en avant les difficultés liées au découplage entre développement économique et accroissement démographique. Les jeunes inemployés et peut être inemployables vont être à l'avenir de plus en plus nombreux. Ils constituent déjà le terreau que l'islamisme radical travaille.

L'Égypte constitue un cas particulier. Le pays ne connaît pas de transition démographique. Par ailleurs, l'espace urbain se cristallise sur la bande habitable encadrant le Nil. Désormais, il y a un espace urbanisé ininterrompu du Caire à Assouan.

Ces pays sont désormais fortement urbanisés. En Algérie, 59 % de la population vivent dans les villes, 58 % au Maroc, 64 % en Tunisie et 86 % en Libye. Les populations

nomades sont désormais extrêmement modestes et ne concernent essentiellement que l'espace saharien.

Cette urbanisation est principalement littorale. Cette situation engendre des phénomènes de pollution qui sont déjà extrêmement préoccupants.

Structurellement, sociologiquement et politiquement, cette situation va nécessiter de nouveaux types de gestion. Jusqu'à ces dernières années, ces nouvelles politiques n'étaient pas une priorité pour les décideurs locaux et nationaux.

### ⇒ **Un développement économique insuffisant**

Depuis longtemps, la croissance est trop faible dans la région. La comparaison entre le Produit Intérieur Brut (PIB) moyen des pays d'Asie et celui des pays méditerranéens est révélatrice (voir annexe). Pendant toute la première partie de la décolonisation, la situation économique en Asie du Sud-Est est proche de celle de l'Afrique du Nord. A la fin des années 1980, un décrochage s'effectue : l'Asie commence à décoller économiquement alors que le PIB moyen des pays d'Afrique du Nord stagne.

Les politiques économiques expliquent ces évolutions différenciées. En Asie, le choix est celui de l'ouverture. Les États développent des politiques volontaristes poussant les entreprises vers l'exportation. Le modèle japonais est appliqué par les Nouveaux Pays Industrialisés. En Afrique du Nord, le « centralisme démocratique » – selon la vulgate officielle – bloque les possibilités d'une telle ouverture. L'État contrôle toutes les activités économiques. Les autorités se montrent incapables de rapatrier des capitaux étrangers et donc de développer l'investissement. La rente pétrolière est parfois devenue un élément paralysant au lieu d'être un support au développement. Les réformes ne sont pas menées puisque la rente suffit pour exister. Tous les États d'Afrique du Nord sont en-deçà du seuil des pays à revenus intermédiaires (moins de 5 800 dollars par habitants). Tout l'appareil productif manque de dynamisme. Le secteur privé est particulièrement faible. L'État est présent dans tous les domaines économiques, financiers, industriels...

Au niveau de l'ouverture internationale, l'insertion se fait par le bas. Ce sont essentiellement le textile, l'habillement et l'agroalimentaire qui permettent à ces pays d'être présents économiquement au niveau international. Dans ces quelques secteurs d'exportation, les États d'Afrique du Nord se retrouvent en concurrence directe avec d'autres régions du monde, plus compétitives et productives.

La rente pétrolière a, en quelque sorte, bloqué le développement économique en Algérie et en Libye. Un raisonnement équivalent peut être proposé pour le tourisme : certains États (Égypte, Tunisie et Maroc notamment) ont fait des activités touristiques un autre type de rente. Pour l'Égypte, les financements américains dans le domaine militaire sont également devenus une rente stratégique.

La dépendance vis-à-vis de l'Europe est massive. Les États d'Afrique du Nord sont à la fois les premiers clients et les premiers récepteurs de fonds de l'Union européenne. Dans ces deux domaines, la dépendance se situe entre 70 et 80 % selon les pays. L'Europe est en quelque sorte l'élément qui permet la survie de la région en matière économique.

Par ailleurs, il n'y a pas de réelle intégration économique Sud/Sud. A l'heure actuelle, les échanges entre États d'Afrique du Nord ne dépassent pas 3 % des échanges globaux par pays.

Les pays d'Afrique du Nord subissent désormais la concurrence chinoise. L'Europe a délocalisé le textile, le cuir, une partie des services... de l'autre côté de la Méditerranée. C'est pourquoi l'impact de cette concurrence est en réalité minime pour elle. Mais ces secteurs sont ceux sur lesquels reposent les rares exportations des pays du Maghreb.

Les flux d'investissements à destination des États d'Afrique du Nord sont également faibles. La comparaison avec les nouveaux pays adhérents de l'Union européenne éclaire cette situation (voir annexe). La Tunisie, l'Algérie, l'Égypte et le Maroc sont très loin derrière la Pologne, la République tchèque et la Hongrie dans ce domaine. L'Afrique du Nord n'est pas une zone vers laquelle convergent les investissements étrangers. Deux raisons essentielles expliquent cette faiblesse de l'investissement. Tout d'abord, il existe une frilosité et même une peur dues à l'instabilité, à la montée d'un Islam radical et à la persistance du terrorisme dans la région. Ensuite, les législations fiscales, notamment en matière de rapatriement des bénéfices, n'incitent pas à investir. Seuls la Tunisie et le Maroc ont évolué sur ce point. Par ailleurs, des dysfonctionnements structurels continuent d'exister, en particulier le clientélisme et la corruption.

Il s'agit donc désormais de mettre en place des solutions pour attirer les investissements. Le partenariat euro-méditerranéen a permis des premiers apports de fonds (à travers les financements MEDA). Mais cet effort doit être prolongé et les sources diversifiées.

Pour favoriser l'afflux d'investissements, une restructuration économique, financière et juridique est nécessaire dans ces pays. Certains se sont déjà engagés dans cette voie. Il faut que cet effort soit poursuivi. En Algérie, en Égypte et en Libye, il n'est pas sûr que les autorités s'y engagent plus avant. Avec l'explosion des prix du pétrole, l'Algérie et la Libye risquent notamment de revenir à l'économie de rente et remettre à plus tard les réformes.

L'accord d'Agadir<sup>21</sup>, récemment signé, a créé une zone de libre-échange entre les pays d'Afrique du Nord et la Jordanie. Il conviendra d'observer s'il va véritablement être appliqué. Plus globalement, le désarmement douanier peut être une solution pour favoriser la croissance dans la zone. Mais les douanes sont une des ressources majeures de l'État dans tous ces pays (en dehors de la rente pour les plus favorisés).

Enfin, les pays du Maghreb doivent trouver des solutions pour favoriser l'épargne domestique. Un des principaux problèmes financiers de la région est que l'épargne maghrébine est investie en Europe. Cette situation explique également la réticence des acteurs internationaux à investir localement. En créant un climat de confiance, l'épargne pourrait rester sur place, favorisant les apports financiers étrangers.

Dans tous ces pays, les trente années qui viennent vont être extrêmement difficiles. Beaucoup d'observateurs se demandent comment les économies vont pouvoir absorber

---

<sup>21</sup> Cet accord a été signé le 25 février 2004 en présence du Commissaire européen chargé des Relations extérieures M. Chris Patten (NDLR).

ces très nombreux jeunes, assez bien éduqués et formés. L'enjeu politique pour l'UE de la stabilité et de la sécurité de l'Afrique du Nord et du bassin méditerranéen se joue donc maintenant. Après, il sera trop tard.

## **2.2 – La nouvelle donne des hydrocarbures**

*INTERVENANT : Nicolas SARKIS, Centre franco-arabe du pétrole*

Pour comprendre l'évolution de la rente pétrolière des pays du Maghreb dans les années à venir, il faut définir l'évolution du marché pétrolier.

### **⇒ L'évolution du marché pétrolier**

Depuis 2003 et la seconde guerre d'Irak, le monde vit une nouvelle crise pétrolière. C'est une crise particulière qui se manifeste évidemment par une très forte augmentation des prix (doublement sur les trois dernières années<sup>22</sup>). Les crises qui l'ont précédée (chocs pétroliers de 1973 et de 1979) ont été provoquées par des événements politiques (le conflit israélo-arabe de 1973 et la révolution iranienne de 1979), accompagnés de mesures d'embargo ou de perturbations dans l'exploitation des gisements. La nouveauté est qu'il n'y a pas eu depuis 2003 de manque de pétrole. Jamais l'offre n'a été insuffisante. Les pays exportateurs (de l'OPEP notamment) cherchent toujours à produire et exporter de manière à couvrir la demande mondiale mais également à permettre aux pays industrialisés de maintenir le niveau normal de leurs stocks, voire de l'augmenter.

On peut se demander si cette crise est conjoncturelle, passagère et si elle va déboucher sur un nouveau cycle dans l'industrie pétrolière. Elle peut également correspondre à une crise structurelle créée par un décalage de plus en plus grand entre l'offre et la demande. La phase de hausse actuelle va-t-elle déboucher sur une phase de baisse des prix ?

Pour répondre à cette question, il faut étudier les causes expliquant cette forte augmentation des prix du pétrole. Cette augmentation est d'autant plus étonnante qu'il n'y a pas eu de baisse de l'offre. Cette offre a été suffisante. La crise est même survenue à un moment où les acteurs des marchés s'attendaient à une baisse du cours. Beaucoup d'observateurs pensaient qu'en renversant le régime irakien, les Américains et leurs alliés allaient pouvoir relancer l'industrie pétrolière du pays. L'Irak est en effet un pays qui possède des réserves pétrolières énormes (les réserves prouvées représentent 115 milliards de barils soit 12 % des réserves mondiales)<sup>23</sup>.

Mais la production irakienne (2,4 - 2,5 millions de barils par jour avant le conflit) n'a pas augmenté. Les prix n'ont donc pas baissé. Au contraire, ils ont augmenté. En Irak (et même en Arabie saoudite), les attentats se sont succédés visant notamment les installations pétrolières. La production a régressé : aujourd'hui, elle est de 1,8 - 1,9 million de barils par jour.

---

<sup>22</sup> Pour les pays exportateurs de l'OPEP, le prix était de 25 dollars le baril en 2002-2003. A la fin de 2005, il se situait autour de 52 dollars. Avec l'affaire iranienne, le prix a encore augmenté : jusqu'à 66 dollars le baril sur le marché de New York.

<sup>23</sup> Certains pensaient même que l'Irak allait devenir, aux yeux des Américains, une nouvelle Arabie saoudite. Les Saoudiens, après les attentats de 2001, n'étaient plus aussi bien vus de Washington. Sur les 19 terroristes du 11 septembre, 15 étaient en effet saoudiens. L'Irak devenait une alternative de choix pour remplacer un allié qui n'apparaissait pas sûr.

D'autres facteurs sont venus s'ajouter : la grève au Nigeria, les tensions politiques au Venezuela et les ouragans aux États-Unis. Tous ces éléments se sont combinés pour provoquer la hausse du prix du pétrole. Il y a également un facteur spéculatif très important. Les prix du pétrole ne résultent pas de la simple rencontre de l'offre et de la demande sur les marchés. De plus en plus, le prix du pétrole est influencé par un autre marché, virtuel, sans échanges physiques. Ce sont des opérations boursières sur des marchés à terme, marchés qui se sont énormément développés ces dernières années. Aujourd'hui, à New York, il y a entre sept et dix fois plus de barils « papier » échangés que ceux sur le marché physique. Ces marchés à terme sont devenus des marchés de spéculation. Ce sont essentiellement les grands fonds d'investissement qui s'y engagent. Cette spéculation a beaucoup contribué à la hausse du prix du pétrole (accroissant le prix de 15 à 20 dollars par rapport au prix « naturel » de rencontre entre offre et demande).

Cette dimension spéculative n'est pas un phénomène spontané. Elle se nourrit du fait que les investisseurs pensent que le prix va demeurer élevé et même augmenter encore. Deux phénomènes se conjuguent pour expliquer le maintien de prix élevés. Tout d'abord, il y a eu ces derniers temps une augmentation considérable de la demande, beaucoup plus forte que celle qui avait été annoncée<sup>24</sup>. Cette consommation plus importante est notamment venue de la Chine. Sur deux ans, sa consommation a en effet progressé de 11 à 15 % par an.

Ensuite, il n'y a plus de capacités supplémentaires de production. Pour faire face à l'augmentation de la demande, les pays consommateurs ont fait pression sur les pays producteurs, notamment ceux de l'OPEP, pour qu'ils produisent plus. En réalité, en augmentant leur effort, les pays producteurs ont épuisé toutes les capacités de production supplémentaires dont ils disposaient. Ils ont également quasiment épuisé leurs stocks. Sur les 27 millions de barils produits par jour, les pays de l'OPEP en conservaient toujours entre 3 et 5 pour constituer des réserves. Ce n'est plus le cas. Seule l'Arabie saoudite détient encore une petite capacité de production non utilisée (de l'ordre de 1 million de barils par jour). Les pays hors OPEP produisent également à pleine capacité.

La situation est extrêmement fragile. Il suffit d'un accident de production, d'un problème politique pour que la production ne puisse suivre<sup>25</sup>. De même, si la demande augmente encore (en Inde, en Chine et au Brésil notamment), la conjoncture risque de se détériorer. Progressivement un climat chargé d'inquiétude s'est installé. Les prix du pétrole ont donc augmenté et resteront probablement élevés à l'avenir.

---

<sup>24</sup> En décembre 2003, l'Agence internationale de l'énergie, qui réunit tous les pays industrialisés, estimait que la consommation pétrolière mondiale allait augmenter de 1,5 % pour l'année 2004. Mais, au fur et à mesure, il y a eu une demande de plus en plus forte. A la fin de l'année, on a réalisé que l'augmentation avait été en réalité de 3,4 %.

<sup>25</sup> Ces derniers jours, les installations de Shell ont été attaquées dans le delta du Niger, obligeant la compagnie à réduire son offre. De même, le Président iranien a prévenu que si des sanctions contre son pays étaient prononcées, il réduirait les exportations de pétrole.

### ⇒ **Les conséquences de cette crise**

Toutes les prévisions proposées convergent pour affirmer que la consommation pétrolière mondiale va continuer à augmenter de manière soutenue (de 85 millions de barils par jour à l'heure actuelle à 120 millions à l'horizon 2030). Les experts ne savent pas d'où ce pétrole pourra être tiré.

Les observateurs sont tous – plus ou moins – d'accord sur le fait que les prix du pétrole vont rester élevés. Les revenus des pays producteurs, y compris ceux d'Afrique du Nord, vont donc augmenter. L'Algérie a ainsi eu des revenus pétroliers de l'ordre de 45 milliards de dollars l'année dernière (environ 39 restants dans le pays). En 2003, ils n'étaient que de 20 milliards.

Aux revenus pétroliers vont venir s'ajouter des revenus gaziers. A l'avenir, l'essentiel de la production de gaz naturel permettant de faire face à la demande mondiale viendra du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (en particulier d'Algérie).

Pour développer les capacités de production, de raffinage et de transport, des investissements vont être réalisés (900 à 1 000 milliards de dollars d'ici 2030 selon les estimations). A nouveau, des flux financiers importants vont converger vers ces pays.

La dépendance des pays consommateurs vis-à-vis du pétrole du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord va augmenter. En 2003, cette dépendance, pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, était de 51 %. A l'horizon 2025, elle sera probablement de 85 %. A l'augmentation des besoins se conjugue une baisse de la production domestique (notamment des gisements en mer du Nord). Le constat est le même pour les États-Unis et le Japon.

Le pétrole devient une matière première et une source d'énergie de plus en plus rare et donc de plus en plus chère. Il va donc y avoir une concurrence de plus en plus grande entre les pays consommateurs pour s'approvisionner.

Entre l'Afrique du Nord et l'Europe, les relations commerciales vont s'intensifier. Ces échanges existaient bien avant les accords inter-étatiques d'association, notamment le processus de Barcelone. La dépendance européenne va augmenter. Le réseau de gazoducs en Méditerranée illustre l'importance du pétrole et du gaz d'Afrique du Nord pour l'Europe<sup>26</sup>. Il va encore se développer à l'avenir.

Deux approches existent pour comprendre les relations entre l'Europe et les pays du Maghreb :

- Une approche commerciale, dans laquelle l'intérêt immédiat prime. Elle n'est ni méprisable, ni négligeable.
- Une approche stratégique : en-dehors des échanges commerciaux, ces deux régions doivent s'entendre pour régler d'autres problèmes (stabilité, sécurité, terrorisme...). Le sort de l'Europe est fortement lié à ces pays. Il faut donc insérer les intérêts pétroliers à une politique globale de relations mutuelles fondées non plus seulement sur des intérêts économiques, mais également sur des intérêts stratégiques à long terme.

---

<sup>26</sup> Trois grands gazoducs existent déjà : un partant de l'Algérie passant par la Tunisie pour aller en Italie ; un partant du Maroc pour aller en Espagne ; et un partant de Libye pour aller en Italie.

### 2.3 – **Développement, communication et nouvelles technologies**

*INTERVENANT : Fouad Benhalla, ancien Directeur Général, RFI*

Les domaines de l'intervention, « Développement, communication et nouvelles technologies », sont particulièrement vastes. Il est donc préférable de resserrer l'espace aux trois grands pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie) et de réduire les nouvelles technologies à la communication, c'est-à-dire essentiellement à l'audiovisuel et à la presse.

L'Égypte est, en quelque sorte, un cas à part sur le plan technologique. Son développement est proche de celui de l'Inde, c'est-à-dire vertical : le pays dispose de son propre système satellitaire, d'une industrie de production, d'une presse parmi les plus anciennes – elle remonte à la conquête napoléonienne – et les plus importantes, du moins en quantité, de la région et d'une radio et d'une télévision parmi les plus développées du monde arabe.

Mais le système des médias égyptiens est en crise. Il a perdu sa crédibilité à l'intérieur comme à l'extérieur. Plus encore, il a perdu son leadership au profit de la presse pan-arabe à capitaux saoudiens et qataris et des chaînes satellitaires comme *Al-Jazeera* ou *Al-Arabia*. L'audience et l'influence des médias égyptiens à l'extérieur sont contestées. A l'intérieur, la télévision et la presse continuent d'avoir une audience très large. Mais audience ne signifie pas crédibilité. En 2004, un sondage de la BBC indiquait que la majorité des Égyptiens s'informe auprès de leur télévision. Vient ensuite *Al Jazeera*, suivie de la *BBC* et de *CNN*. Il faut notamment prendre en considération qu'un grand nombre d'Égyptiens n'a pas assimilé de langues étrangères.

L'Égypte est donc un cas à part, qu'il faut étudier. De même, la Libye et la Mauritanie sont des cas marginaux dans les domaines de la communication. Reste le Maghreb central. Celui-ci représente un ensemble de 75 millions d'habitants. Le tiers de la population a moins de 15 ans, 60 % sont des citoyens<sup>27</sup>, donc des consommateurs potentiels de technologies modernes. Le taux d'analphabètes est, en moyenne, de 36 % dans les trois pays – le Maroc est en tête avec 50 %, l'Algérie compte 31 % d'analphabètes et la Tunisie 26 %.

Le développement extraordinaire de ces dernières années concerne le téléphone mobile, en particulier en Algérie (entre 8 et 10 millions de téléphones portables, 5 millions pour la Tunisie et autour de 6 millions pour le Maroc).

L'Internet a fait des avancées significatives mais reste limité. Un effort a cependant été entrepris par les États pour équiper les écoles et les universités.

En réalité, malgré leur développement, le téléphone mobile et l'Internet sont concurrencés par les télévisions et, dans une moindre mesure, par la radio et la presse écrite.

---

<sup>27</sup> En moyenne pour les trois pays.

Si on prend en compte les aspects organisationnels et législatifs, le Maroc est incontestablement le mieux doté. Une récente loi sur l'audiovisuel a complètement ouvert le paysage marocain. Il faudra cependant observer si, dans la pratique, elle sera appliquée. En Algérie et en Tunisie, le monopole public est encore en application. Aucun changement à court terme ne semble prévu.

La télévision occupe une place prépondérante – la diffusion de la presse étrangère et l'écoute des radios extérieures demeurant très limitées. Les téléspectateurs maghrébins sont partagés entre les offres locales pan-arabes et françaises. Le Maghreb est en effet une des régions les plus parabolisées, les chiffres variant entre 60 et 80 % des foyers selon le pays. A la fin des années 1980 et au début des années 1990, les chaînes françaises étaient presque les seules à occuper l'espace audiovisuel maghrébin. Par la suite, des chaînes pan-arabes sont arrivées. Le lancement en 1996 de la chaîne qatarie *Al-Jazeera* a notamment bouleversé complètement le paysage audiovisuel.

La concurrence extérieure n'a pas incité les pays du Maghreb à plus d'ouverture. Les trois pays ont un système complètement fermé. Pour l'instant, en Algérie et en Tunisie, comme en Égypte, le monopole public est la règle. L'autorisation de chaînes privées en Tunisie et en Égypte est encore très faiblement octroyée. Ces chaînes ne sont de toute façon pas autorisées à diffuser des informations.

Il existe donc un décalage entre le téléspectateur maghrébin et les chaînes nationales. Les populations, qui sont très largement équipées en paraboles, peuvent « zapper » avec facilité, pour avoir des informations extérieures sur leur propre pays et sur le monde. Pourtant, les chaînes nationales sont contraintes par le pouvoir politique de pratiquer la langue de bois. Reste donc la presse écrite. En Algérie et au Maroc, en dépit des pressions et parfois des arrestations, il existe un secteur privé dynamique. Cette présence représente incontestablement un espace de liberté.

L'influence des télévisions étrangères et de la presse écrite devrait conduire au développement d'une société civile capable de prendre en charge le débat politique et le débat d'idées. C'est d'ailleurs le débat ouvert et non l'information qui a fait le succès d'*Al-Jazeera*.

Mais pour l'heure, les pouvoirs politiques maintiennent les fermetures. La société civile n'est pas assez puissante pour forcer la porte. Les syndicats et les partis politiques ont très peu de liberté d'action sur le terrain. Les pouvoirs politiques et la société civile vivent donc sur des montagnes séparées par un fleuve de méfiance. Dans ces conditions, la principale question est de savoir si une rencontre est possible sans drame.

Plusieurs questions viennent à l'esprit :

- Quelle est l'influence des médias extérieurs sur l'évolution interne des pays du Maghreb ?
- Quel est leur rôle sur le développement démocratique ?
- Quelles sont à court et moyen termes les perspectives de restructuration de ces sociétés ?
- Quelle est la perception des enjeux de la politique internationale par les populations maghrébines ?

Pour répondre à ces questions, il est possible d'utiliser les résultats d'un sondage récent commandé par l'université américaine du Maryland et réalisé par l'Institut d'étude d'opinion international Zogby<sup>28</sup>. Réalisé en octobre 2005, dans cinq pays arabes, dont l'Égypte et le Maroc, il mesurait notamment l'audience de différentes chaînes. Sur l'audience des chaînes locales et pan-arabes, les scores étaient très proches. 53 % des personnes interrogées au Maroc et 56 % en Égypte affirmaient qu'*Al-Jazeera* était la chaîne d'information qu'elles regardaient le plus souvent. Ces résultats en faisaient le vecteur le plus influent dans ces pays. Les résultats étaient beaucoup moins importants pour *Al-Arabia*, proche de l'Arabie saoudite : 10 % au Maroc et seulement 5 % en Égypte.

Dans ce même sondage étaient posées des questions subsidiaires. Ainsi, pour 58 % des individus interrogés (en moyenne sur les cinq pays), la guerre en Irak a fait reculer la démocratie dans le monde arabe. Sur le plan de la perception des pays étrangers, le sondage révèle une sympathie incontestable pour la France. Lorsque le sondage demandait aux individus de nommer le pays qu'ils voudraient voir comme superpuissance, la France arrivait en tête (22 % des personnes interrogées), devant la Chine (19 %). Elle était également en tête pour la préférence comme pays de résidence (39 % en moyenne) et d'études (38 %) – l'Allemagne suivant avec 16 et 14 %.

Le plus significatif est sans doute la sympathie dont bénéficie l'Iran. 43 % des personnes interrogées pensent que l'Iran développe réellement une capacité en matière d'armement nucléaire. 60 % estiment que les pressions doivent cesser sur le pays.

## **2.4 – Débat avec la salle**

### **Questions**

- **Peut-on faire des estimations des productions gazière et pétrolière d'Afrique du Nord à l'horizon 2050 ?**
- **Quelles sont les réserves mondiales de pétrole ? Jusqu'à quelle date couvriront-elles les besoins ?**
- **Comment la rente pétrolière sera-t-elle utilisée par les pays du Maghreb ?**
- **Comment se fait-il que, malgré la rente pétrolière, un monde arabe tranquille et intégré n'est pas vu le jour ?**

### **Réponse de Nicolas Sarkis**

On utilise beaucoup l'indicateur réserves sur production. A partir de ce ratio, on détermine la date à laquelle surviendra une pénurie de pétrole. On considère les réserves prouvées, connues actuellement, et on les divise par la production annuelle actuelle. Mais cet indicateur n'est pas statique. Tout d'abord, les réserves prouvées sont la part du pétrole découvert en terre et que l'on peut extraire dans les conditions économiques et techniques actuelles. Ces conditions peuvent changer : la technologie peut s'améliorer, les coûts de production augmenter ou baisser. Ensuite, la consommation et donc la production sont actuelles. Elles aussi risquent de varier. L'indicateur est donc trompeur. Il ne sert qu'à donner des approximations.

---

<sup>28</sup> Les résultats de ce sondage sont disponibles sur le site de l'Université de Maryland (Anwar Sadat Chair for Peace and Development) : [www.bsos.umd.edu](http://www.bsos.umd.edu).

Le problème est que, depuis quelques années, on découvre de moins en moins de pétrole. Depuis au moins trente ans, un seul grand gisement a été découvert, en Asie centrale. On découvre de nombreux gisements, mais ils sont de plus en plus petits.

Il y a une échéance plus importante que la date de la fin des gisements : celle du pic de production. Pour chaque gisement, arrive un moment où la production est maximum. Il y a alors un plateau dans la production puis celle-ci décroît irréversiblement. Ce pic de production est déjà arrivé dans plusieurs pays (aux États-Unis depuis les années 1970, en Indonésie, en Syrie...). Il s'agit donc de faire une moyenne mondiale. Les plus optimistes affirment qu'il y a encore pour trente à trente cinq années d'exploitation. Les plus pessimistes pensent plutôt entre cinq et dix ans.

Les projections à long terme vont jusqu'à 2030. On estime que la production pétrolière en Algérie et en Libye va continuer à augmenter pendant encore quelques années avant de décliner. En 2030, elle sera inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui.

En revanche, la production gazière est appelée à augmenter de manière beaucoup plus rapide. Les exportations gazières vont également augmenter à un rythme rapide. En 2020, on estime que le gaz naturel exporté représentera environ 175 milliards de mètres cube (entre 65 et 70 milliards à l'heure actuelle). 120 viendront de l'Algérie (contre 60 à l'heure actuelle)<sup>29</sup>, une trentaine de l'Égypte et 25 milliards de la Libye. Les exportations vont donc tripler dans les vingt prochaines années.

Au Moyen-Orient et au Maghreb, les pays où il y a du pétrole et du gaz naturel sont voisins. Ils connaissent une complémentarité géographique, financière, parfois démographique. Il faudrait donc faire ce que les Européens ont fait : favoriser une intégration économique, qui doit déboucher à terme sur un rapprochement politique. Le pétrole peut être un facteur de développement et d'intégration. Dans certains pays arabes, beaucoup de choses ont été réalisées grâce au pétrole. Les infrastructures routières, les écoles, les hôpitaux... ont ainsi été financés. De plus, le pétrole a permis un développement industriel.

Mais ces aspects positifs n'occulent pas ce qui n'a pas été fait. Au Moyen-Orient, certains États demeurent des pays à faible population, dont les activités tournent uniquement autour du pétrole. La diversification passe par l'intégration régionale. L'augmentation des prix du pétrole a commencé il y a deux ans. Les pays producteurs encaissent seulement maintenant les dividendes de ce mouvement. Il faut donc attendre un peu pour voir ce qu'ils vont faire de ces revenus supplémentaires.

### Question

- **Opinion publique et autorités politiques vivent sur des montagnes différentes. L'effet Internet, même si ce vecteur est contrôlé, contribuera-t-il à la création d'une opinion publique détachée progressivement de l'État, utilisant des modes d'expression autres que l'action partisane, le parlementarisme, l'élection... ? Les sociétés d'Afrique du Nord sont-elles en train de vivre une forme d'évasion ?**
- **Les médias ont-ils une réelle influence sur la perception que les populations maghrébines ont des acteurs extérieurs ?**

---

<sup>29</sup> La consommation interne du pays augmentant beaucoup, l'Algérie ne sera sans doute pas capable d'exporter autant.

### **Réponse de Fouad Benhalla**

Internet n'en est qu'à ses débuts au Maghreb. Il y a peu de cybercafés (même s'ils se multiplient). Seuls les individus ayant les moyens peuvent être connectés chez eux. Le coût est encore important. Évidemment, l'instrument est appelé à se développer (sans doute pas autant que la téléphonie mobile). Un débat s'est déjà mis en place grâce aux équipements existants. Sur différents sites, des discussions permanentes sont organisées. Au sein de la population, séparée des classes dirigeantes, il y a une véritable activité, même sur le plan économique. Cette activité englobe une réflexion sur la démocratie. Mais il convient de savoir à quoi tout cela va aboutir.

Il existe un véritable débat chez les journalistes. Faut-il tout montrer ? Faut-il faire attention et ne pas susciter des sentiments de rejet à l'égard notamment des Américains ? C'est un débat qui ne sera pas tranché avant longtemps. Lorsque des événements concernant l'immigration ont lieu en France et en Angleterre (vote de lois, reconduite à la frontière...), les chaînes traitent les sujets. Les images sont donc disponibles. Cela a une influence. Sur la question du voile par exemple, l'opinion arabe n'a toujours pas compris l'adoption de cette législation. Tout cela peut nourrir un certain ressentiment, qui se développe très vite, quasiment de manière instantanée.

### **3 – Troisième table ronde – Coopération, développement et sécurité**

PRÉSIDENCE : Jean-Luc Marret, Chargé de Recherche, FRS

Le développement, la coopération et la sécurité sont des thématiques complexes et sensibles, qui ne sont pas dépourvues de fantasmes et d'imprécisions. Les États du Sud sont parfois enclins, assez légitimement, à être méfiants à l'égard des tentatives extérieures pour leur imposer des solutions. Ces solutions sont souvent proposées toutes faites, sans véritable concertation avec les pays concernés et ne prennent pas en compte leur souveraineté ni leur capacité d'innovation politique.

De nombreux pays lient, assez légitimement, leur aide au développement à la mise en place de programmes de sécurité. L'aide au développement, les appuis à la bonne gouvernance peuvent être des moyens structurels favorisant et pérennisant le décollage économique des pays du Maghreb. Un des corollaires de ces aides est la démocratisation. Ce développement démocratique peut être un domaine éventuellement sensible. La pérennité et la stabilité de certains États sont ici en jeu.

Dans tous ces domaines, un fantasme existe : celui de l'incapacité supposée du monde arabe à créer des formes spécifiques de démocratie. Il existe bien, à travers le monde arabe et notamment au Maghreb, des formes nombreuses d'initiatives locales<sup>30</sup>. La société civile est en réalité en fort développement. On observait, dans les années 1960, l'existence de 20 000 organisations civiques arabes. Dans les années 1980, elles étaient autour de 70 000. Ce chiffre a encore augmenté depuis. Leurs actions prennent parfois la forme d'initiatives privées de réforme, visant notamment l'instillation de démocratie, la bonne gouvernance et le développement du libéralisme économique. Elles agissent entre concurrence et complémentarité avec les États.

A côté des régimes autoritaires, de nombreuses évolutions de la société arabe, en particulier au Maghreb, sont possibles. Ces évolutions peuvent être des mesures démocratiques de façade ou de réelles instillations de démocratie. Dans ce cadre, le développement, la coopération et le renforcement des actions de sécurité mutuelles sont des éléments appréciables.

#### **3.1 – *Quelle coopération pour l'Afrique du Nord ?***

*INTERVENANT : Abdenour Benantar, CREAD (Alger)*

La question de la coopération entre les pays maghrébins et du développement démocratique dans la région est liée à celle de la sécurité.

---

<sup>30</sup> Par exemple, la réforme du code de la famille, la *Moudawana*, au Maroc.

### ⇒ La problématique de la sécurité en Méditerranée

C'est une problématique difficile à cerner.

- Tout d'abord parce que la Méditerranée géographique est souvent dépassée par la Méditerranée géopolitique. La seule initiative ne regroupant que des pays méditerranéens est le forum méditerranéen<sup>31</sup>, peu actif par rapport aux autres structures. Les autres initiatives impliquent toujours des acteurs non méditerranéens. Plus l'espace géopolitique considéré est élargi plus les problèmes sont nombreux. A l'inverse, plus on resserre les structures, plus la coopération est aisée, plus facile politiquement à mener.
- Ensuite, les cultures de sécurité sont complètement différentes de part et d'autre de la Méditerranée. Sur la rive nord, l'espace sécuritaire est intégré et développé. Sur la rive sud, l'espace est fragmenté. Des affrontements plus ou moins conflictuels y prennent place. Lorsque les problèmes de sécurité sont discutés dans des structures communes, les perceptions sont différentes. Il est difficile de développer une vision partagée des questions de sécurité en Méditerranée.

Les États forment un groupe très homogène au Nord. Lorsque des discussions ont lieu, cet ensemble arrive avec des propositions, des documents de travail, un agenda bien précis. Les partenaires sud-méditerranéens se présentent en ordre dispersé, sans documents ni propositions. Ils réagissent plus qu'ils n'agissent. Ils réagissent aux propositions faites par le Nord mais n'en présentent jamais. Ils subissent et ont tendance à rejeter la responsabilité des échecs éventuels sur le Nord.

Ces deux réalités liées, on arrive à des *Security Complex* (pour reprendre le concept de Barry Buzan<sup>32</sup>) totalement différents. La Méditerranée dispose d'une certaine singularité. Elle est à la fois une zone de démarcation et une zone de contact entre deux complexes de sécurité complètement différents. Le complexe euro-atlantiste est intégré, pacifié et fondé sur une communauté de valeurs. Le complexe moyen-oriental est conflictuel. La coopération dans la zone méditerranéenne part donc avec un handicap majeur.

Du fait de ce contexte hétérogène, toute initiative venant du Nord est quasiment automatiquement interprétée comme une menace par les pays arabes. Hélios, l'Eurofor et l'Euromarfor en sont des exemples<sup>33</sup>.

Mais lorsque les initiatives de coopération en matière de sécurité en Méditerranée sont bien lancées, les instruments initialement perçus comme des menaces peuvent devenir des outils permettant l'établissement de mesures de confiance et de sécurité. Cette évolution est le signe d'un véritable changement de climat perceptuel en Méditerranée.

### ⇒ Les initiatives européennes et atlantistes

Le forum méditerranéen ne joue pas un rôle significatif dans l'instauration de politiques Nord/Sud communes. De même, le dialogue entre les partenaires méditerranéens de l'OSCE ne fonctionne pas bien. On cherche avant tout à réutiliser les instruments de l'OSCE sans savoir s'ils sont adaptés à la zone méditerranéenne.

---

<sup>31</sup> Né en 1994 d'une initiative franco-égyptienne, le forum méditerranéen regroupe 11 pays (Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie).

Ce forum a pour vocation de favoriser les échanges de vues entre pays riverains de la Méditerranée. Il sert à rapprocher les positions de ses participants avant les réunions dans le cadre plus large à 27 du partenariat euro-méditerranéen engagé à Barcelone.

<sup>32</sup> (NDLR) Développé dans son ouvrage *People, States and Fear*, publié en 1983 (1<sup>ère</sup> édition).

<sup>33</sup> L'Europe a fait preuve d'un manque de communication sur ces deux forces méditerranéennes.

L'Europe a une approche de sécurité globale qui englobe les aspects militaires et non militaires (*hard power* et *soft power*). C'est une vision qui correspond bien plus au contexte géopolitique et économique de la Méditerranée que la logique de l'Alliance atlantique. Le pacte de stabilité euro-méditerranéen, document qui n'a malheureusement pas été adopté, prévoit notamment de s'attaquer aux sources sociales et économiques de l'instabilité dans la région. C'est la compétence de l'Union européenne qui s'exprime dans ce type d'initiatives.

L'Alliance atlantique a une approche essentiellement militaire, mais elle cherche tout de même à s'attaquer à des problèmes qui ne relèvent pas du *hard power*. C'est ici que se situe principalement le problème. La compétence de l'Alliance atlantique est dans le domaine proprement militaire mais elle veut coopérer avec une région qui a essentiellement des demandes non militaires.

La multiplication des partenariats en Méditerranée n'apporte rien à la région en termes de sécurité et de stabilité. Au contraire, ce trop grand nombre d'initiatives et d'institutions éloigne la perspective de la création d'une véritable structure régionale. La Méditerranée n'a pas d'identité stratégique. Existente des identités sécuritaires autour de la Méditerranée : la sécurité de l'OSCE en Méditerranée se cumule à celle de l'Europe, à celle de l'Alliance atlantique... Mais il n'existe pas de sécurité méditerranéenne (on parle d'ailleurs de sécurité en Méditerranée). La somme de ces sécurités ne fait pas une sécurité globale pour la Méditerranée. Elle produit des compartiments sécuritaires de part et d'autre de la Méditerranée, parfois même en son sein.

Par ailleurs, cette multiplication des partenariats parasite l'ensemble des efforts régionaux et a souvent créé des doubles emplois. Par exemple, le groupe 5 + 5 désire travailler sur l'interopérabilité. Mais l'Alliance atlantique veut également traiter cette problématique.

L'Europe, quant à elle, a dupliqué ses propres efforts. Dans le cadre du processus de Barcelone, un groupe de hauts fonctionnaires a été créé. Mais existe également le COPS qui intervient en matière de PESD. Ces duplications des efforts régionaux ne rajoutent rien.

Malgré les déclarations, chacune de ces organisations intervient dans des domaines qui dépassent ceux qui sont de sa compétence.

Enfin, cette multiplication des partenariats amène la participation d'acteurs internationaux n'ayant pas un intérêt vital en Méditerranée. Ils profitent de cette prolifération pour déplacer le centre de gravité de la coopération dans la Méditerranée vers le Moyen-Orient. Les États-Unis agissent par exemple de la sorte avec l'Initiative pour un Grand Moyen-Orient et avec l'Initiative de coopération d'Istanbul (parce que leurs propres intérêts sont plus à l'Est). Certains pays maghrébins sont d'ailleurs vexés de ne plus être aussi courtisés que par le passé par les Américains.

#### ⇒ **La démocratisation de la zone méditerranéenne**

Toutes les initiatives (de l'Alliance atlantique, de l'Union européenne, de l'OSCE...) insistent sur la promotion de la démocratie et des Droits de l'Homme. Dans ce domaine, il faut sans doute aller lentement, par étapes, car cette évolution est très compliquée à mettre en œuvre. Dans les faits, malgré les efforts, rien ne change véritablement. Une raison principale explique cet échec : l'installation, la promotion de la démocratie ne

peuvent se faire en s'appuyant sur des régimes qui sont une partie, voire la totalité du problème. Les régimes en place en Afrique du Nord instrumentalisent ces initiatives méditerranéennes pour leurs propres affaires publiques, pour leur image de marque, à l'intérieur comme à l'extérieur. Par exemple, « fréquenter » l'Alliance atlantique flatte l'ego de ces dirigeants.

Mais lorsqu'une institution euro-atlantiste émet une appréciation négative sur la situation politique d'un pays du Maghreb, le régime dénonce l'ingérence et ne prend pas en compte la critique. Les dirigeants de ces pays ne prennent que ce qui peut leur servir dans ces initiatives et rejettent le reste.

Le mélange des genres n'est pas sain.

### **3.2 – Le processus 5 + 5, un exemple réussi de coopération**

*INTERVENANT : CA (2s) Jean-François COUSTILLIÈRE, Consultant indépendant*

#### **⇒ Les fondements du 5 + 5**

En 2003, le processus de Barcelone est à sa huitième année d'existence et beaucoup ont progressivement compris que son volet politique et sécurité n'est pas un succès. Il évolue extrêmement doucement. Le problème du Proche-Orient est invoqué pour expliquer ce relatif échec. Certains affirment en effet qu'il pollue l'initiative. Mais en réalité, l'influence de la situation au Proche-Orient n'est pas l'élément le plus important. Il y a surtout une absence de volonté politique véritablement affirmée au Nord, de la part de l'Union européenne. Les objectifs à poursuivre sont notamment présentés de manière extrêmement éclatée. Les différents acteurs ne sont pas totalement d'accord ; ils ne se retrouvent pas toujours sur les priorités à afficher.

Par ailleurs, il y a une absence d'intérêts communs entre les partenaires européens et ceux du Sud. Plus précisément, on a oublié d'identifier des intérêts communs. Le volet politique et sécuritaire du processus de Barcelone a donc été limité à des considérations très générales.

Enfin, il y a une absence de l'Union européenne à conduire un véritable partenariat. Elle propose énormément de choses sur étagères, toutes faites, mais en oubliant de consulter les partenaires du Sud. Ainsi, les Européens ne se sont pas interrogés sur la nécessité ou même l'intérêt de ce qu'ils proposent. Surtout, personne au Sud n'est véritablement associé à la préparation de ces propositions.

Face à ce constat, pas très favorable, le ministre de la Défense français, en septembre 2003 à Lisbonne, a proposé à ses partenaires de lancer une initiative de sécurité dans un cadre 4 + 3 (les pays latins de l'Union européenne et les trois pays centraux du Maghreb).

Après avoir consulté les partenaires du Sud, l'initiative va être recadrée en septembre 2004. Les États nord-africains ont laissé entendre que ce nouveau processus ne pourrait déboucher que si le format adopté est le 5 + 5 (Les quatre pays latins de l'Union plus Malte et les cinq États constituant l'Union du Maghreb Arabe). Le choix est fait à cette époque d'articuler l'initiative sur un nombre réduit de pays et sur une zone géographique limitée, qui ne dispose pas de tensions majeures.

Par ailleurs, se développe la volonté de travailler véritablement en partenariat, en choisissant des thèmes en commun et en les étudiant ensemble, à partir d'intérêts identifiés comme partagés. Cette initiative est volontairement modeste à l'origine. La préférence va à un processus prudent.

Elle a été conçue pour, à terme, revitaliser le volet politique et de sécurité du processus de Barcelone. Elle ne lui a pas été ajoutée, mais débute pour lui donner un nouvel élan. C'est une première étape. Les initiateurs du projet sont en effet persuadés que si le procédé fonctionne, la méthode va faire « tâche d'huile », qu'elle finira par faire école.

En septembre 2004, une réunion des ministres de la Défense est donc convoquée. Elle a lieu le 21 décembre 2004. Deux documents majeurs sont signés : une déclaration d'intention et un plan d'action pour 2005. La déclaration d'intention construit l'initiative. Celle-ci doit s'appuyer sur trois piliers :

- une réunion interministérielle par an ;
- la naissance de deux comités directeurs ayant vocation à mettre en place les initiatives décidées et à les suivre ;
- et la création de comités *ad hoc*. Ils réuniront des experts lorsque, dans certains domaines particuliers, le besoin s'en fera sentir.

La structure est donc très légère. Rien d'autre n'est créé. Grâce au plan d'action, on choisit, avec les pays du Sud, trois domaines sur lesquels agir. Ces discussions ont donné lieu à des correspondances régulières pendant trois mois. Les domaines retenus sont :

- la contribution des ministères de la Défense à la surveillance maritime en Méditerranée occidentale ;
- la contribution des ministères de la Défense à la protection civile en Méditerranée ;
- la contribution des ministères de la Défense à la sécurité aérienne en Méditerranée.

Dans les pays participants, ces activités ne sont pas nécessairement de la responsabilité des mêmes ministères. En général, plusieurs ministères sont même impliqués. Il s'agit bien des contributions des ministères de la Défense. Les autres ministères ne sont pas concernés par l'initiative.

Pour réaliser ce plan, le choix a été fait par les ministres d'utiliser des actions concrètes, rapides à mettre en œuvre.

Le premier comité directeur se réunit en mars 2005 à Alger. Dans les trois domaines visés par l'initiative 5 + 5, des propositions sont faites par chaque pays. Sont ainsi proposés un séminaire sur la surveillance maritime, deux séminaires sur la contribution en matière de sécurité civile et une action dans le cadre de l'organisation du trafic commercial en Méditerranée. La Tunisie propose d'organiser elle aussi quelque chose pour 2006.

En décembre 2005, les ministres et les deux comités directeurs se réunissent à nouveau à Alger. Un bilan est réalisé. Les différents séminaires prévus ont eu lieu. Une réunion des Chefs d'État-major des différentes marines a été organisée en Espagne, comme les deux séminaires sur la sécurité civile. La réunion sur le trafic commercial a eu lieu en Italie.

La seconde conférence des ministres de la Défense se déroule dans un contexte un peu particulier. Le Président Bouteflika est en effet hospitalisé à Paris. Mais ce problème n'a aucune conséquence sur la réunion.

Le processus ministériel s'enrichit. De nouvelles propositions apparaissent. La nouveauté est qu'elles viennent en partie des partenaires du Sud. Les acteurs maghrébins se montrent intéressés par un certain nombre de sujets : lutte anti-acridiens, transfert de compétences en matière de déminage, développement d'une capacité à organiser des opérations en cas de catastrophes naturelles. La France a proposé la création d'une école de partage des connaissances, de savoir-faire entre les cadres des ministères de la Défense respectifs. Le contrôle maritime demeure également un sujet que les acteurs désirent explorer en commun.

Au cours de cette réunion, un agenda pour 2006 a été fixé. Les trois premiers thèmes (surveillance maritime, surveillance aérienne et sécurité civile) sont conservés. En matière de surveillance aérienne, il est décidé que l'attention se focaliserait sur les opérations SaR (recherche et sauvetage en mer) en 2006. Le thème de l'aide au déploiement des moyens des organismes de protection civile en cas de catastrophes est également mis à l'agenda de 2006. En matière de surveillance maritime, des réflexions sur la mise en commun de systèmes de détection et d'identification des mobiles doivent être plus particulièrement encouragées.

Il est décidé que la France prendra en 2006 à sa charge l'organisation des réunions des deux comités directeurs (prévus pour les mois de mars et décembre), ainsi que la troisième conférence ministérielle.

#### ⇒ **Le bilan de l'initiative**

Le processus 5 + 5 a permis l'organisation de séminaires et donc l'échange d'informations. Évidemment, les résultats paraissent un peu faibles. Mais il faut considérer cet ensemble d'actions comme un premier pas.

Le plus important est que tous les pays semblent véritablement attachés à cette initiative. Les États du Sud ont notamment manifesté fortement leur attachement. Pour une fois, ils ont l'impression de faire partie d'un partenariat. Tout ce qui est proposé, discuté, décidé et mis en œuvre est partagé. Lorsqu'un sujet ne convient pas à l'un des partenaires, on l'écarte. Il y a ainsi un réel échange dans le choix et la conduite des initiatives.

Par ailleurs, le processus 5 + 5 a permis de créer un lieu de rencontre privilégié entre militaires. Ces contacts ne sont pas très courants entre les officiers du Nord et du Sud. Les discussions et le travail en commun permettent l'instauration d'une certaine confiance entre ces militaires.

Le 5 + 5 choisit des actions dans des domaines dans lesquels des besoins existent. Le cas de la lutte anti-acridiens est particulièrement intéressant. Les échanges peuvent aboutir à une coopération pratique.

Vu du Sud, les pays semblent avoir une stratégie sans ambiguïté, cohérente et partagée. Ils ont l'impression d'avoir en face d'eux des individus ayant envie de faire évoluer positivement le processus. Les responsables politiques et militaires maghrébins

apparaissent dès lors comme des forces de proposition et se considèrent comme des acteurs véritables de l'opération. Jusqu'à présent existait une très grande frilosité. Tout était proposé, voire imposé, par les partenaires européens. Les propositions étaient soit refusées, soit acceptées sans véritables discussions.

Cette démarche est donc, pour le moment, une réussite car des deux côtés s'est développée l'idée d'un véritable partenariat. Par ailleurs, il y a dans les pays du Nord une détermination à aboutir. Enfin, la relative réussite du projet repose sur la modestie volontariste des partenaires, qui ne veulent pas chercher à répondre à des questions extrêmement complexes, mais qui souhaitent d'abord développer des actions communes concrètes.

Par ailleurs, le fait que cinq pays utilisent le français comme langue de communication habituelle est un grand avantage. Cela permet de lever beaucoup d'ambiguïtés. La réussite du 5 + 5 est donc liée au développement d'une réelle capacité d'écoute.

Trois points viennent confirmer cette impression positive :

- L'Algérie a tenu à être la première présidente de cette initiative. Elle a montré qu'elle voulait s'engager ;
- Dès le premier comité, les pays du Sud ont proposé des actions dans lesquelles ils désiraient s'engager ;
- Ils ont voulu organiser ces actions.

### **3.3 – Bonne gouvernance et démocratie**

*INTERVENANT : Janette UHLMANN, World Bank Institute*

Le développement démocratique doit être considéré comme un outil favorisant le développement économique, la sécurité et la stabilité. C'est l'optique de la Banque mondiale.

L'Institut de la Banque mondiale, qui a un siège à Marseille, dispose en effet d'un centre pour le savoir et la mise en réseaux à destination du Moyen-Orient et du Maghreb. Au sein de ce centre, la gouvernance est un thème particulièrement étudié. Le rôle de l'Institut est de soutenir le renforcement des capacités des institutions étatiques dans ce domaine. Ceci passe notamment par une aide à la mutualisation des expériences et donc au partage de bonnes pratiques en matière de gouvernance. L'action de l'Institut concerne essentiellement la réforme administrative et les prestations de service public. Elle s'intéresse plus particulièrement aux méthodes permettant la transparence et la lutte contre la corruption.

Les domaines d'activité de l'Institut recouvrent également l'accès à l'information et la participation citoyenne.

Les concepts de démocratisation et de bonne gouvernance sont débattus. Pour chacune de ces notions existent de nombreuses définitions et des approches différentes. Par bonne gouvernance, la Banque mondiale entend un processus souligné d'exercice de l'autorité au nom des citoyens. Il s'agit d'un processus de sélection et de remplacement des responsables, mais également un processus de formulation de la mise en œuvre de bonnes politiques.

Pour soutenir la démocratie, la stabilité est souhaitable. Mais il ne faut pas oublier que les processus de démocratisation impliquent des risques, aboutissant parfois à l'émergence de conflits sociaux et politiques. C'est en Algérie que ces risques se sont exprimés le plus violemment.

### ⇒ **Le processus de démocratisation en Afrique du Nord**

La démocratisation en Afrique du Nord n'est pas un processus véritablement « naturel ». Mais deux facteurs ont permis son émergence progressive : une pression externe et une pression interne. Elles ont stimulé ce développement.

Le 11 septembre 2001 a été une véritable césure. A partir de ces événements, la communauté internationale s'est engagée de manière beaucoup plus marquée pour le développement démocratique de la région. Des coopérations plus solides et nombreuses se sont mises en place au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux se sont intéressés bien plus qu'avant aux processus de démocratisation. Ils ont cherché à stimuler les actions dans ces domaines. La volonté de renforcer les capacités économiques des pays s'accompagne désormais plus systématiquement d'une réflexion en termes démocratiques.

Aux États-Unis, le *National Democratic Institute* est ainsi devenu un acteur très important dans ce domaine.

La réflexion sur la gouvernance a été plus tardive. Le concept a été proposé par la Banque mondiale au début des années 1990. L'Allemagne, dès les années 1990, a commencé à soutenir des initiatives dans ce domaine. La France a traité ce sujet assez tardivement. Le concept continue d'ailleurs de poser un certain nombre de problèmes. Ce n'est que depuis 2002 qu'il est véritablement appliqué. Désormais, la volonté de développer des pratiques de bonne gouvernance concerne un plus grand nombre d'acteurs.

La pression interne s'est également exprimée avec beaucoup plus de force après le 11 septembre. Dans la plupart des pays maghrébins, une partie de la population a développé une réelle aspiration à la liberté. Celle-ci s'accompagnait d'une demande pour l'amélioration du niveau de vie et de la qualité des services. Les populations demandaient plus d'opportunités pour s'impliquer économiquement et politiquement.

Certains acteurs, dont les autorités de ces pays, ont réalisé que les États maghrébins ne disposaient pas de capacités suffisantes pour satisfaire les demandes de leurs citoyens. Ils ont notamment compris qu'une compétition s'était développée pour fournir certains services à la population. Les services publics ont échoué dans certains domaines, laissant la place à d'autres acteurs, religieux notamment. L'État central s'est rendu compte que l'action des gouvernements locaux devait être renforcée, en leur donnant notamment plus de moyens et qu'il fallait également impliquer plus la société civile aux processus décisionnels. Cet appel à la société civile demeure toutefois très contrôlé.

### ⇒ **Les résultats des processus de démocratisation**

Dans les pays du Maghreb, les pressions internes et externes n'ont pas débouché sur une véritable démocratisation, mais plutôt sur une libéralisation et une ouverture.

La Banque mondiale a publié en septembre 2003 un rapport sur la gouvernance au Moyen-Orient. Pour établir ce diagnostic, de très nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été utilisés. Il a apporté deux résultats essentiels :

- La qualité de la gouvernance des trois pays du Maghreb central (Algérie, Tunisie et Maroc) est légèrement plus élevée que la moyenne de celle des États du Moyen-Orient.
- La région du Maghreb central souffre encore d'un grand déficit de gouvernance (comme d'autres régions dans le monde).

Deux grandes dimensions ont été plus précisément étudiées par le rapport :

- La qualité de l'administration dans le secteur public.  
Derrière ces réalités se cachent d'éventuels obstacles aux investissements et au développement économique. Le respect des règlements, la corruption, la qualité des prestations des services publics influent sur le choix des acteurs économiques d'investir et de s'installer dans ces pays.
- Le niveau de responsabilité des acteurs politiques à l'égard des citoyens.

Dans ces deux domaines, le rapport aboutit à deux conclusions principales divergentes :

- En Tunisie et au Maroc, la qualité de l'administration est plutôt bonne (le constat est plus nuancé pour l'Algérie). Cette qualité est supérieure à la moyenne des pays du Moyen-Orient et du Maghreb.
- Le déficit de gouvernance est très important dans le domaine de la responsabilité du personnel politique vis-à-vis des citoyens. C'est sans doute dans ce domaine qu'il faut intervenir de manière privilégiée.

Le travail de la Banque mondiale a longtemps été axé sur le développement de la capacité des institutions à répondre aux besoins des populations. Mais il faut désormais réorienter l'effort vers le domaine de la responsabilisation des acteurs politiques et sur la meilleure inclusion des citoyens aux processus décisionnels.

La démocratie est un facteur fondamental pour le développement économique et humain en Afrique du Nord. Mais les initiatives dans ces domaines (transparence, démocratisation, responsabilisation des personnels politiques, qualité des prestations administratives...) comportent des risques. A court terme, la promotion de la démocratie provoque l'émergence de conflits au sein des sociétés. Mais toutes les études empiriques montrent qu'à long terme la démocratie est un facteur de stabilité et de paix.

Il n'est pas suffisant de soutenir les institutions publiques et le développement des capacités économiques. Il faut intégrer ces deux champs. Apporter un soutien aux institutions publiques, responsabiliser le personnel politique, apporter plus de transparence et de participation citoyenne sont des facteurs permettant à un environnement favorable de se développer. Les distorsions (la corruption, le clientélisme...) qui dissuadent les intervenants économiques d'investir, sont minimisées. Plus globalement, tous ces éléments améliorent la mise en œuvre des bonnes politiques.

### **3.4 – Débat avec la salle**

#### **Question**

**Quelle la vision du Maghreb sur le débat à propos de l'élargissement de l'Europe à la Turquie ?**

#### **Réponse d'Abdenour Benantar**

Globalement, le débat sur l'adhésion de la Turquie est perçu en termes islamiques. Dans les États du Maghreb, beaucoup pensent que si les Européens acceptent la Turquie, c'est que l'Europe n'est pas un club chrétien et que ses populations sont ouvertes. S'ils la refusent, c'est qu'il y a bien un « clash des civilisations ». C'est la vision qui a été en général développée. Les positions sont plus ou moins nuancées. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus les individus se posent la question de la démocratie. Certains considèrent en effet que les critères démocratiques ne sont pas respectés en Turquie.

Par ailleurs, cette possible intégration de la Turquie a créé des jalousies. Au Maroc, certains se disent que le pays avait été un des premiers à demander l'adhésion. Si les Européens acceptent la Turquie, qui a un bout de territoire sur la rive européenne, pourquoi pas le Maroc ? La vision n'est pas nécessairement négative. Certains se disent que si la Turquie est admise, la coopération globale entre l'Europe et le monde arabo-musulman sera renforcée. Pour beaucoup, le débat (même s'il n'a pas réellement eu lieu) a été parasité et faussé par la question du terrorisme, le problème du foulard en France et un certain nombre d'autres questions d'actualité.

#### **Question**

**Comment déterminer ce qui peut être profitable à long terme alors que cela engendre à court terme une déstabilisation ?**

#### **Réponse de Janette Uhlmann**

Tous les acteurs de la région ont appris progressivement, avec l'expérience. A une époque, l'objectif était de favoriser le développement des structures et des capacités étatiques. Puis, à la fin des années 1980 et dans les années 1990, le discours a été de renforcer la société civile. Pour promouvoir la démocratie, c'est indispensable. C'est par exemple le champ d'action de certaines fondations aux États-Unis. Il existe un risque si l'on soutient uniquement une partie de la société. Si on veut un développement sain et équilibré, il faut une implication de tous les acteurs (le gouvernement, la société civile, les entreprises...).

A titre personnel, je considère que promouvoir le développement des acteurs de la société civile uniquement n'est pas suffisant. Ce type d'initiatives risque de déstabiliser les États. C'est l'État qui fournit les cadres, les règles. Il faut donc cibler les deux axes. C'est la meilleure solution pour éviter une déstabilisation.

Plus précisément, il faut éviter qu'un État, corrompu au sommet, évolue en étant coupé de la base. Il faut qu'il prenne en compte la société. Ensuite, il faut éviter que la société civile se développe loin de l'État et se construise en opposition à lui. C'est le risque lorsque les acteurs islamistes radicaux développent leurs activités, en particulier sociales, au sein de la société.

### **Réponse d'Abdenmour Benantar**

Le problème n'est pas la démocratie, mais le discours proposé sur la démocratie. Les populations des pays du Maghreb ne se font pas d'illusions. Même avec un réel développement démocratique, les problèmes ne seront pas résolus immédiatement. Même avec des États démocratisés, certains foyers de tension au Maghreb et surtout au Moyen-Orient continueraient d'exister. La démocratie change effectivement la nature de la conduite de l'État.

Mais si on véhicule un discours faux sur la démocratisation, on va fausser le résultat. Demander aux pays arabes de modifier leurs manuels scolaires, comme le font les Américains, peut être utile. Mais cela ne réglera pas pour autant le conflit israélo-palestinien ou la question de l'Irak. L'enfant qui rentre chez lui avec son manuel « politiquement correct » regarde sur les chaînes arabes des images de la Palestine et de l'Irak. Il est confronté à une toute autre vision des choses.

Il faut considérer ces mesures de démocratisation comme un ensemble et éviter de développer un discours dans lequel on affirme que la démocratisation règlera tous les problèmes. Le risque est de générer des frustrations.

### **Questions**

- Les Européens sont souvent un peu mous dans leur appel à la démocratie. Depuis dix ans, la bonne gouvernance n'a jamais été demandée avec insistance. **La réforme démocratique pourrait-elle être accélérée si les Américains et les Européens étaient sur la même longueur d'ondes dans ce domaine ?**
- Le président d'un pays européen a affirmé que la réforme démocratique devait être réalisée dans les traditions des pays. **Mais ces traditions, patriarcales, sont-elles compatibles avec la démocratie ?**

### **Réponse d'Abdenmour Benantar**

Sur la question de la démocratisation du Maghreb et du Moyen-Orient, les Européens sont, pour une fois, plus réalistes et pragmatiques que les Américains. Il est impossible de démocratiser du jour au lendemain ces pays. Lorsque les États-Unis ont commencé à mettre en œuvre leur Initiative pour le Moyen-Orient, ils ont développé une réelle agressivité concernant l'implantation de la démocratie. Puis, progressivement, ils se sont rendus compte qu'ils avaient besoin des régimes non démocratiques de la région pour la gestion de l'après-guerre en Irak et surtout pour la lutte contre le terrorisme. La dimension démocratique du projet moyen-oriental américain s'est alors effritée. Les Européens essaient de travailler sur le long terme, sans perdre de vue les réalités immédiates.

### **Réponse de Jean-Luc Marret**

Le corpus démocratique, pour l'essentiel de création occidentale, est parfois considéré comme totalement étranger au corpus islamique. Or, plusieurs éléments au cœur de l'Islam, peuvent être considérés comme des amorces de processus démocratique.

### **Réponse de Abdenmour Benantar**

De plus, ces pays ne peuvent être réduits à l'Islam. La démocratie n'est pas une conception occidentale. Il n'y a pas de spécificité du monde arabo-musulman concernant la

démocratie. Les préceptes de l'Islam ne constituent pas des freins à la démocratisation. Par exemple, le principe monarchique n'existe pas dans l'Islam.

### **Réponse de Janette Uhlmann**

Le plus important n'est pas de savoir quel est l'acteur le mieux placé pour aider à la démocratisation. Il est fondamental qu'une bonne volonté existe chez les partenaires du monde arabe. La confiance mutuelle doit également se développer, d'autant plus que la démocratisation implique une perte de pouvoirs pour les États.

### **Réponse de Abdelwahad Biad**

A propos du développement démocratique du Moyen-Orient, les Américains sont extrêmement critiqués. Mais ils sont les seuls à avoir un projet. Le projet Grand Moyen-Orient est structuré, fondé sur quelques idées maîtresses. En Europe, rien n'a été proposé dans ce domaine.

La coopération Nord/Sud au niveau militaire est une bonne chose. Mais elle n'est pas suffisante. Il faut également des constructions concrètes qui touchent directement les populations. La région connaît deux grands problèmes (en-dehors de la corruption) : le trafic de drogue et l'émigration clandestine, en particulier sub-saharienne. Les pays du Maghreb sont devenus des zones de transit, notamment pour des populations venues d'Afrique de l'Ouest. Ce problème ne peut être résolu que dans un cadre méditerranéen (avec trois types de partenaires : pays européens, maghrébins et d'origine). Ces flux risquent de s'accroître à l'avenir.

### **Réponse de Jean-François Coustillière**

Il n'est pas exact que les Américains ont un projet et pas les Européens. Il est indiqué dans le texte instaurant le partenariat euro-méditerranéen que l'initiative est sous-tendue par l'adhésion de tous les partenaires à l'idée d'une démocratisation de la région. Ce même objectif est mis en tête du document fondant le nouveau plan signé lors du 10ème anniversaire du processus de Barcelone. Il n'y a pas beaucoup plus dans la BMNEA (*Broader Middle East and North Africa*) Initiative (proposée par les États-Unis au sommet du G8 de juin 2004), si ce n'est l'élargissement géographique. Depuis l'année 1978, les États-Unis ont beaucoup investi pour soutenir le régime égyptien. Ils n'ont pas vraiment demandé plus d'avancées démocratiques en échange de leur aide que l'Union européenne à ses partenaires dans le cadre du processus de Barcelone. Il faut arrêter d'affirmer que l'Union européenne est très en retrait sur ses exigences par rapport à ce que demandent les États-Unis. La BMNEA Initiative est une belle idée mais qui n'est pas soutenue par un accompagnement économique, social et financier. En revanche, le processus de Barcelone était accompagné par des moyens.

Effectivement, la coopération militaire, dans le cadre du 5 + 5, n'est pas suffisante. Et les ministres de la Défense font très attention à ne pas sortir du cadre de leurs attributions. Mais il existe aussi des contacts entre d'autres ministères. Chaque ministère doit apporter sa contribution, chacun dans son domaine.

Dans le cadre précis qui a été fixé, les contributions des forces armées peuvent se matérialiser par des actions directes au profit des populations. C'est le cas de l'aide en cas de catastrophes naturelles ou de la lutte anti-acridiens. Les militaires seraient amenés à concourir à des missions qui sont de la responsabilité d'autres ministères. C'est l'esprit de la démarche 5 + 5 : des actions concrètes et simples à mettre en œuvre.

### **Réponse de Jean-Luc Marret**

On peut se demander si les engagements américains pour la promotion de la démocratie (conçus à travers la *Middle East and North Africa Initiative* et la *Broader Middle East and North Africa Initiative*) ne relèvent pas d'une approche essentiellement conjoncturelle. Cette approche serait liée à leurs objectifs de lutte anti-terroriste dans la région et de promotion de leurs intérêts économiques, énergétiques et industriels. Par contraste, l'Union européenne, même si elle a un discours et des méthodes nettement moins volontaristes, a, en raison de la proximité, de l'histoire et des flux de migration, un intérêt structurel de long terme sur le sujet.

### **Réponse d'Abdenour Benantar**

Les initiatives américaines sont des projets *ad hoc* qui servent des intérêts bien précis. Les Américains ont « dilué » leur projet dans les plans plus vastes d'organisations internationales (notamment le G7 et le G8), afin de faire financer par les autres leurs programmes.

La dimension démocratique des projets américains a progressivement disparu. Les Américains sont même devenus schizophrènes : tout en applaudissant le régime tunisien pour sa lutte contre les mouvements islamistes radicaux présents dans le pays, ils affirment vouloir négocier avec les islamistes égyptiens lorsque ceux-ci obtiennent des sièges au Parlement. Cette politique n'est pas cohérente. Le projet n'est pas structuré. Il est même chargé de contradictions. Même la définition géographique du projet n'est pas stable (la Syrie est parfois incluse, tout comme Israël). Les initiatives n'ont pas pour objectif la démocratisation de la zone, mais la promotion des intérêts américains.

L'intérêt des acteurs européens pour le projet 5 + 5 est lié aux questions migratoires. Les pays maghrébins sont à la fois émetteurs d'immigrés et terre d'immigration (malgré eux). En Europe, il existe des structures d'accueil des immigrés et une législation. Au Maghreb, notamment en Algérie, cette présence d'étrangers, en transit vers l'Europe ou s'installant durablement, engendre notamment des problèmes de criminalité (contrebande, prostitution...).

### **Réponse de Janette Uhlmann**

Dans le domaine de la démocratisation, le programme américain MEPI (*Middle East Partnership Initiative*) repose sur une approche très étroite du concept. Les groupes cibles sont notamment très limités. Sont visés des agents de réforme de la société civile. En ciblant un nombre d'intervenants aussi limité, les initiatives américaines engendrent des risques.

En dehors des programmes américains, il existe des initiatives bilatérales et multilatérales dans le domaine de la démocratisation. Beaucoup d'ONG sont présentes sur place, souvent depuis très longtemps. Les bailleurs de fonds bilatéraux ont par exemple une approche beaucoup plus saine : dans la plupart des projets, ils cherchent à promouvoir la participation.



## **Clôture – Jean-François Daguzan**

Le constat n'est pas particulièrement positif : blocage des processus coopératifs, multiplication, souvent inutile, de certains processus, compétition entre les acteurs, conflits résiduels... Certains points sont plus rassurants.

- Dans la zone euro-méditerranéenne, depuis la fin de l'Union soviétique, les choses se sont progressivement améliorées. En matière de sécurité militaire (*hard security*), les rapports au début des années 1990 étaient alarmants, notamment en matière de prolifération des missiles. L'évolution a été globalement positive. La perception, fantasmatique et agressive depuis la guerre du Golfe, a changé. La Méditerranée n'est pas un espace de confrontation.
- En matière de lutte anti-terroriste, une véritable coopération s'est mise en place entre les rives sud et nord de la Méditerranée. Un espace de sécurité se construit, certes lentement, mais avec déjà des réalisations.  
En matière de sécurité et de développement, plusieurs aspects apparaissent désormais centraux :
- D'un point de vue géopolitique, l'Afrique du Nord est devenue, d'une certaine manière, la frontière de l'Europe. C'est une réalité qui est mal perçue par les acteurs du Sud comme du Nord. La question saharienne est ici centrale. Il y aurait quatre millions d'immigrés se déplaçant entre les différents pays d'Afrique du Nord, dont un million en Libye. Ces individus posent le problème du limes. Le limes n'est plus la Méditerranée. La frontière est redevenue le Sahara. Les pays du Maghreb sont des terres de passage mais également de sédentarisation de ces immigrés.

Beaucoup d'acteurs ne veulent pas considérer cette réalité comme un problème à traiter. Toutefois, dans les partenariats 5 + 5 et euro-méditerranéen, les pays du Sud mettent de plus en plus souvent en avant l'idée d'un traitement partagé.

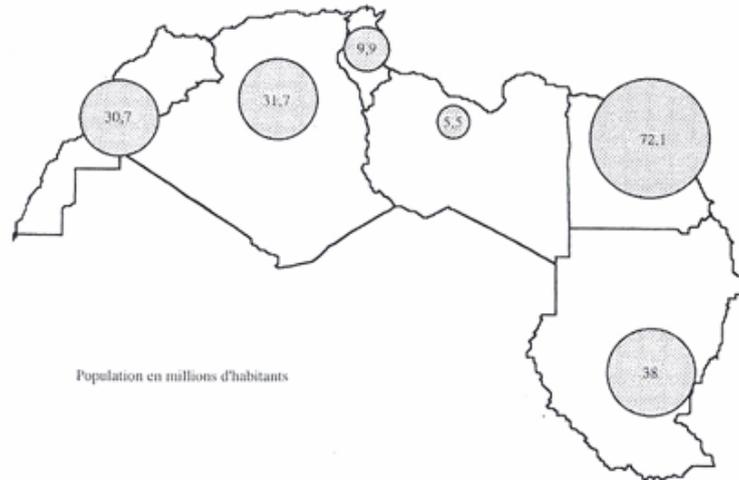
- Le pétrole est également une problématique qui doit être traitée par tous les acteurs de la région. Le développement énergétique est un enjeu global.

La relation avec l'Afrique du Nord ne doit plus être perçue comme conflictuelle par les Européens. Au contraire, elle doit désormais reposer sur l'idée d'une gestion solidaire des questions démographiques, d'immigration, d'évolution politique des États du Sud et du terrorisme.

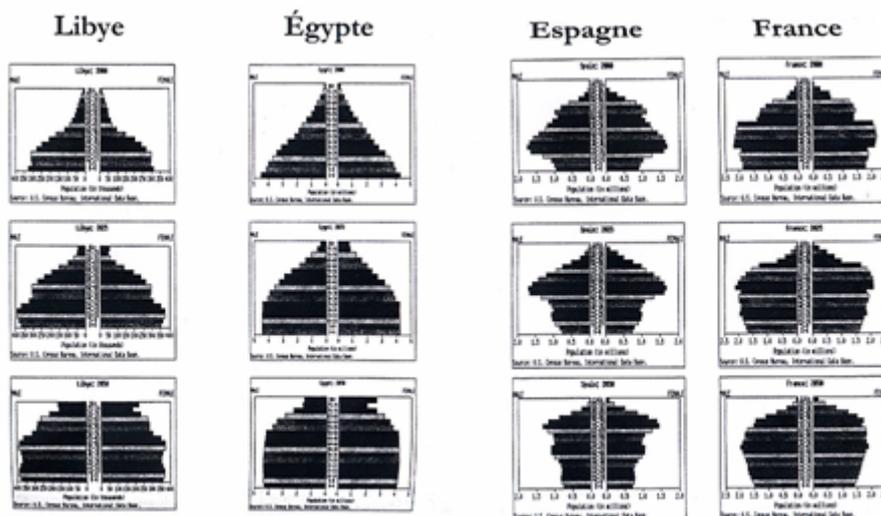
Le grand enjeu de demain est celui du développement sans démocratie. Le risque est que certains États du monde arabo-musulman adoptent la « voie chinoise ». La Chine est en effet parvenue à préserver son régime autoritaire, tout en assurant son développement économique. Pour ce faire, elle a accepté le libéralisme sans prendre la démocratie. Les Libyens ont déjà étudié cette option. En « vendant » la prolifération aux Occidentaux, ils pensent pouvoir obtenir une aide pour leur développement économique, sans pour autant accepter de réformes démocratiques.

L'Europe a-t-elle les instruments politiques et économiques pour contribuer à une évolution véritablement démocratique de ces États ? À l'heure actuelle, la définition de la politique européenne de voisinage repose sur un système d'échanges de financements contre des contraintes. Mais une fois de plus, l'impression est que le Nord assène des obligations au Sud. A l'avenir, il faudra trouver une voix médiane prenant mieux en compte ce que les acteurs du Sud sont capables d'accepter.

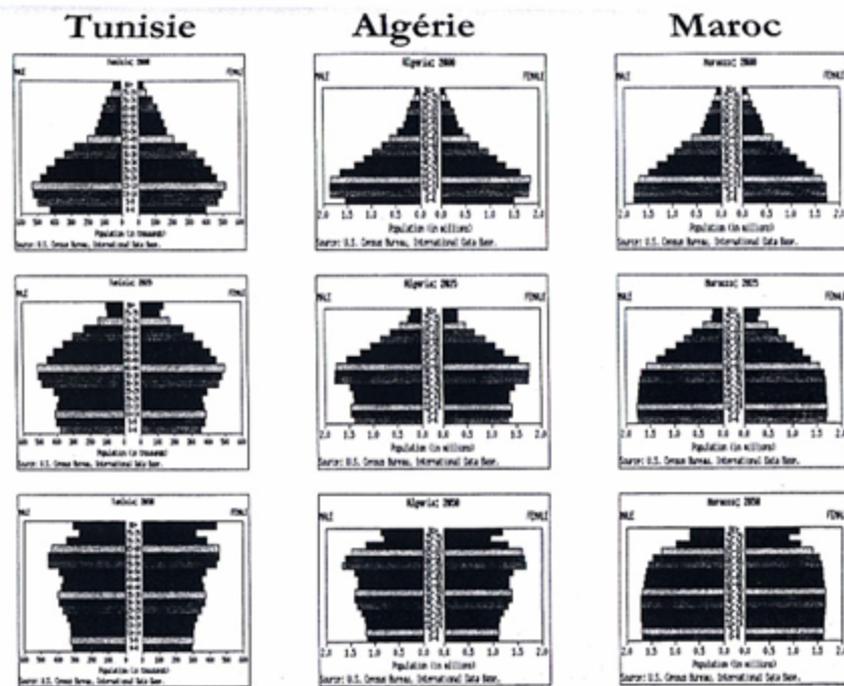
## Annexe



Source : Figure 34 – Les populations d’Afrique septentrionale  
 ©Gérard-François Dumont – Chiffre PRB 2003



Source : Les populations des pays du Bassin Méditerranéen  
 ©Gabriel Poulalion in *Le partenariat euro-méditerranéen* (Éd. Karthala)



Source : Les populations des pays du Bassin Méditerranéen

©Gabriel Poulalion in *Le partenariat euro-méditerranéen* (Éd. Karthala)

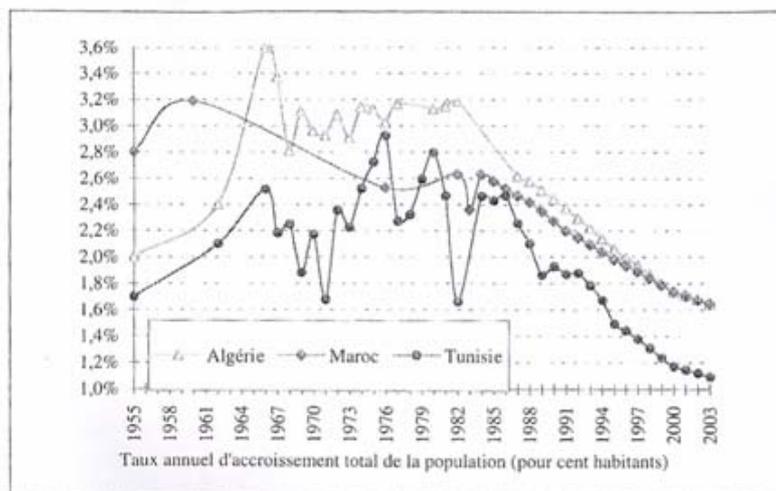


Figure 33 : Les taux d'accroissement de la population au Maghreb  
 © Gérard-François Dumont – chiffres Census Bureau IDB.

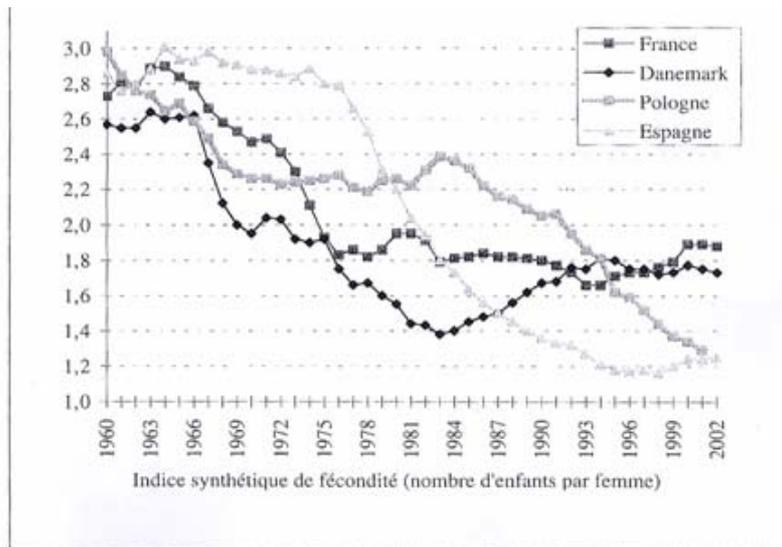
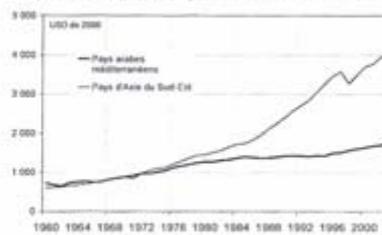


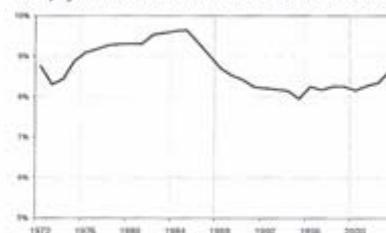
Figure 83 : La typologie calendaire des baisses de fécondité en Europe  
 © Gérard-François Dumont – chiffres Eurostat, Conseil de l'Europe.

Graphique 1 : PIB par tête en \$ constants en Asie du Sud-Est et dans les pays arabes méditerranéens



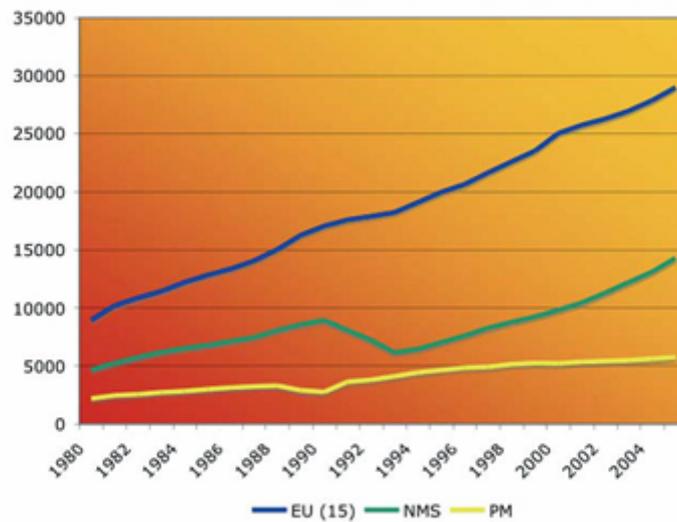
Source : World Development Indicators (WDI), Banque Mondiale, DGPIE. Les pays retenus ici sont : Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie.

Graphique 2 : rapport des PIB par tête en \$ constants des pays arabes méditerranéens et de la zone euro



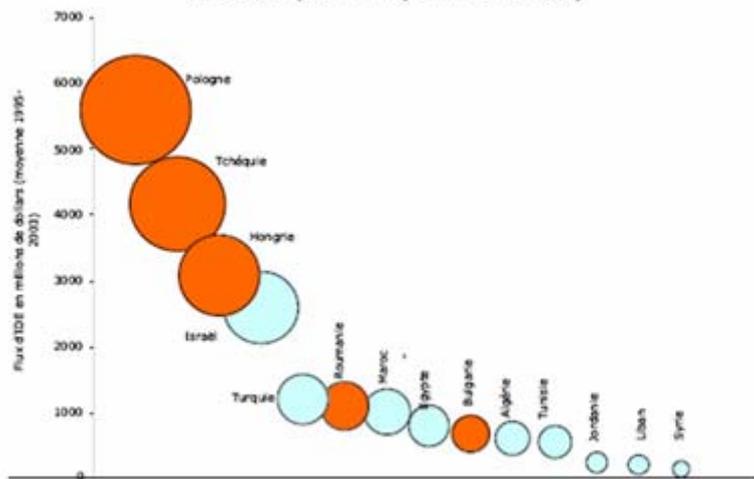
Source : WDI, Banque Mondiale

Evolution des PIB par tête (PPA) – 1980-2005



Source FEMISE 2005 – WEO avril 2004

Grphe 20 : Les flux mondiaux d'IDE vers les PM et vers les NMS10 en millions de dollars (valeur moyenne 1995-2003)



Source : CNUCED, WIR 2004

FEMISE 2005